
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 13 (1985)

DOI: 10.11588/fr.1985.0.52251

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Miszellen

MICHEL BANNIARD

THÉORIE ET PRATIQUE DE LA LANGUE ET DU STYLE CHEZ ALCUIN: RUSTICITÉ FEINTE ET RUSTICITÉ MASQUÉE

I – Rusticité et urbanité

Le problème des rapports entre la théorie et la pratique du style chez les écrivains latins de l'antiquité classique, puis tardive, ne saurait être complètement dissocié des considérations nécessaires sur la langue qu'ils manient. On sait que le III^e siècle a vu la genèse d'une nouvelle littérature, d'une écriture inconnue et, cela a été parfois soutenu non sans raison, d'une langue particulière: celle de l'enseignement et de la tradition chrétiens. Les écrivains chrétiens avaient un message inouï à délivrer au vieux monde. Devaient-ils l'annoncer dans un langage qui fût fidèle aux anciens canons, ou convenait-il, là aussi, de faire une révolution, cette fois langagière? En d'autres termes, laisserait-on surgir une langue nourrie des traductions bibliques, souvent jugée rugueuse, sinon vulgaire par l'élite culturelle (même chrétienne) ou bien au contraire la norme aristocratique imposerait-elle le poli, l'urbanité de la tradition? Ce débat a vécu plus longtemps que l'Empire au sein duquel il s'était instauré et a été illustré par des figures et par des théories majeures, de saint Augustin à Grégoire le Grand. Il ne s'est jamais vraiment clos et nous le retrouvons sous un aspect un peu inattendu chez un des guides du retour aux normes de l'antiquité tardive au VIII^e siècle, Alcuin. Quelles devaient en effet être ces normes au moment de la restauration carolingienne? Y aurait-il prépondérance du choix Hiéronymien et des aspects savants de la culture patristique ou préférence pour la vocation ascétique et les tendances populaires de la culture monacale, présentes dans l'«école Lérinienne», chez Benoît ou Césaire d'Arles? Quel choix serait fait entre l'urbanité et la rusticité?

C'est dans le cadre de cette réflexion et en prenant en partie à notre compte le vocabulaire d'Alcuin lui-même qu'a été proposé le sous-titre «Rusticité feinte et rusticité masquée chez Alcuin». Le mot français >rusticité<¹ est naturellement un emprunt direct au latin, tant classique qu'altimédiéval. Il recouvre dans les siècles de transition qu'il est convenu d'appeler le très Haut Moyen Age (V^e–VIII^e s.)², un spectre sémantique assez étendu. Au sens premier, il peut correspondre au caractère du *rusticus* proprement dit, c'est-à-dire de l'individu qui, habitant à la campagne (*rus*) participe d'une culture très différente de la culture urbaine. Sous cet aspect, le mot rappellerait assez bien la notion que nous désignons en ethnologie aujourd'hui par les termes de culture folklorique³. Celle-ci s'oppose à la culture urbaine à laquelle elle sert souvent de modèle négatif, et qui se pose elle-même comme référence positive auprès des élites cultivées.

1 Sur les mots rusticité et urbanité, cf. W. VON WARTBURG, *Französisches etymologisches Wörterbuch (FEW)*, lemmes *rusticus* et *urbanus*. Pour les sens latins, en attendant le *Thesaurus*, G. FREUND, *Grand dictionnaire de la langue latine*, où est cité Qvint. Inst. 6, 3, 17: *urbanitas, cui contraria sit rusticitas*. Ont été également consultés l'*Oxford Latin Dictionary (OLD)*, le DU CANGE, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, et J. F. NIERMEYER, *Latinitatis mediae lexicon minus*.

2 Pour ces limites chronologiques serrées, voir Michel BANNIARD, *Le Haut Moyen Age Occidental*, Paris 1980.

3 Guide méthodologique, Jacques LE GOFF, *Pour un autre Moyen Age*, Paris 1977, et František GRAUS, *Volk, Herrscher und Heiliger im Reich der Merowinger*, Prague 1965.

Ces dernières appartiennent à l'*urbanitas* et en sont fières. L'opposition antonymique *rusticitas/urbanitas* traverse les époques classiques de l'Antiquité⁴. Le mot *urbanitas* s'efface plus ou moins pendant le très Haut Moyen Age. Ce phénomène tient assurément au déclin de la ville comme centre de gravité de la civilisation. Mais le concept et la valeur qui lui est liée ne disparaissent pas. Les élites, si déclassées et éprouvées soient-elles, continuent de rechercher et de chérir les marques d'une nouvelle *urbanitas*, dont le signe le plus visible est l'accès à la culture écrite et la maîtrise de ses formes les plus raffinées⁵. Un individu méritera donc le qualificatif de *rusticus* dans la mesure où il participera insuffisamment de ces valeurs. Cela peut aller d'une méconnaissance partielle de la littérature, profane ou sacrée, à l'incapacité de lire et d'écrire. Dans ce cas extrême, le vocable *rusticus* équivaut à celui d'*illitteratus*⁶. Entre les deux limites précitées, divers degrés sont possibles, comme par exemple une connaissance médiocre de la grammaire. L'ajustement sémantique dépend en fait du contexte culturel. Plus bas est le niveau général, plus l'appellation de *rusticus* permet d'attendre de défaillances au regard de l'*urbanitas*, ou plutôt de la culture savante⁷. Au temps d'Alcuin, la situation sur ce point, on le sait maintenant, était moins sombre qu'à l'époque mérovingienne en ce qui concerne le continent⁸. Or Alcuin joue parfois sur la notion de rusticité dans la mesure où il s'excuse d'être victime de son ignorance et s'humilie donc devant ses correspondants ou ses interlocuteurs. De telles déclarations éveillent nos soupçons, car elles ont peu de chances de correspondre à la réalité. Quel sens par conséquent leur attribuer?

Qu'un savant comme Alcuin se présentât sincèrement comme un être inculte supposerait un singulier relèvement d'ensemble du niveau culturel. Il n'en était rien. S'agirait-il en revanche d'un indice révélant la mise en place d'une nouvelle norme culturelle, cible idéale que seraient invités à viser les érudits et les maîtres du temps? Dans ce cas, il faudrait admettre qu'Alcuin approfondirait – ou élargirait – l'hiatus qui opposait culture savante et culture populaire, ou, pour employer une terminologie plus conforme à la réalité d'alors, culture cléricale et culture folklorique⁹ sous tous leurs aspects, y compris sous ceux langagiers. Cette dichotomie fait depuis quelques décennies l'objet de recherches systématiques. Elle comporte notamment une problématique philologique et linguistique qui est au cœur de nombreuses études¹⁰. En somme, à l'occasion de ces déclarations de rusticité que nous croyons feintes, il s'agit de s'interroger sur la force du goût d'Alcuin pour l'*urbanitas*, sur l'étendue de son mépris pour la *rusticitas*, et sur les aspects conservateurs du personnage.

4 Pour l'opposition *rusticus / urbanus*, Georg REICHENKRON, *Historische latein – altromanische Grammatik*, Wiesbaden 1965, p. 23–43 (*urbanitas*), 226–232 (*rusticitas*). A propos de la corrélation de cette opposition avec la problématique de la langue écrite sacrée dans l'antiquité tardive et le haut moyen âge, Léopold LENTNER, *Volkssprache und Sakralsprache, Geschichte einer Lebensfrage bis zum Ende des Konzils von Trient*, Vienne 1963, p. 9–47 (*Das Latein im christlichen Altertum*).

5 Sur ces questions, Erich AUERBACH, *Literary language and its public in Late Latin Antiquity and in the Middle Ages*, Princeton 1965.

6 Ce concept a été étudié par Herbert GRUNDMANN, *Litteratus – Illitteratus, Der Wandel einer Bildungsnorm vom Altertum zum Mittelalter*, dans: *Archiv für Kulturgeschichte* 40 (1958) p. 1–65.

7 Ces recalages ont été montrés par GRUNDMANN (voir n. 6). Toutefois, il convient de déplacer vers l'aval chronologique l'équivalence *illitteratus* = «qui ne comprend pas le latin» (M. BANNIARD, *Iuxta uniuscuiusque qualitatem, L'écriture médiatrice chez Grégoire le Grand*, dans: *Actes du colloque international du CNRS, Chantilly 15–19 sept. 1982; à paraître*).

8 Cf. Pierre RICHÉ, *Ecoles et enseignement dans le Haut Moyen Age*, Paris 1979, p. 111–118.

9 Selon la terminologie de LE GOFF (voir n. 3) p. 223.

10 L'état de la question est donné par Marc VAN UYTFANGHE, *Le latin des hagiographes mérovingiens et la protohistoire du Français, I*, dans: *Romanica Gandensia* 16 (1976) p. 5–89.

II – Rusticité feinte

Le rapport entre rusticité et urbanité chez Alcuin se laisse par moment saisir sous la forme d'un contraste net. Il lui arrive en effet à plusieurs reprises de s'excuser pour son manque de culture. Presque toutes les déclarations d'humilité littéraire se trouvent dans sa correspondance. Au début de l'année 790, Alcuin écrit à ses compagnons, l'abbé Benoît et le prêtre Colclu: «Puisque je te crois curieux de savoir notre itinéraire et les événements récents, j'ai pris soin de te donner des nouvelles vues ou entendues, grâce à cette missive composée par ma rusticité»: *Et quia curiosum te nostri itineris putavi uel rerum in mundo nuper gestarum, per hos rusticitatis meae apices tuae providentiae innotescere curavi seu audita seu uisa*¹¹. Il s'y agit notamment du conflit opposant Charlemagne et le roi Offa¹². Vers la fin de la même année, Alcuin s'adressant à son ami très cher l'archevêque Arn de Salzbourg, regrette, comme souvent, de ne pouvoir être physiquement présent, mais compte sur la communication écrite pour pallier cette absence: «Mais puisqu'il n'appartient pas à mon mérite de venir ainsi te trouver, je t'enverrai plus souvent des billets, produits de ma rusticité, pour qu'ils s'expriment en ma faveur à la place de mes paroles»: *Verum quia meriti mei non est ita uenire ad te, mittam saepius rusticitatis meae litterulas ad te, ut uice uerborum meorum loquantur pro me* (ep. 10). Au commencement de Février 798, Alcuin adresse au roi un mémoire sur divers points du vocabulaire liturgique. Il fait précéder son analyse de diverses précautions oratoires: «Pour que ma rusticité ne réponde rien d'audacieux, j'ai pensé prudent de vous consulter, eu égard à la qualité de votre intelligence et à la plénitude étendue de vos connaissances»: *Ne mea aliquid praesumptiose rusticitas responderet, uestrum laudabile ingenium et praefulgens eruditionis cacumen consulere tutum esse putauimus* (ep. 143). Fin Mars de la même année, divers érudits ont soumis à la cour certaines de ses leçons d'astronomie à des critiques qui ont provoqué des questions du roi. Le vieil abbé doit répliquer à des piques intellectuelles et se justifier en outre aux yeux de Charlemagne. Il s'étonne de la présence d'une «école égyptienne» au palais et déclare: «Je ne sais ce que la rusticité de Flaccus peut apporter de neuf à un savant comme David»: *Nescio, quid Flaccina rusticitas Dauiticae sapientiae ignotum ingerere ualeat ...* «S'il est arrivé à ma plume, de par ma rusticité de s'égarer, il faut m'en accuser»: *Si quid aliter meae rusticitatis penna perscripserit, mihi imputandum esse fateor ...* «Sachant que vous pouvez comprendre et analyser tout ceci avec beaucoup plus d'exactitude et de finesse, moi, Flaccus, avec ma rusticité, je ne me suis pas, malgré tout, refusé à exécuter vos ordres»: *Sciens uos multoque uerius et sagacius haec omnia intelligere et inuestigare posse, tamen Flaccina rusticitas officia non abnegauit, ut facerem quod iussistis ...* «Je rends grâce à Dieu ... que vous ayiez daigné écouter le texte modeste, produit de ma rusticité, et non seulement le lire en entier, mais encore lui répondre»: *Et gratias agens Deo laudauit utrumque et sapientiae decorem et humilitatis uigorem, dum dignati fuistis nostrae rusticitatis cartulam audire, nec solum perlegere sed etiam et respondere* (ep. 145). Dans une autre lettre, sans doute écrite vers la même époque, dont le destinataire est inconnu – peut-être un évêque (Arn?)¹³ –, Alcuin déclare également: «Je sais que tu supportes patiemment ma rusticité et que tu ne détestes pas de petits échanges de lettres familières»: *Et scio te rusticitatem meam patienter ferre et familiaritatis litterolas non abhorrescere* (ep. 161). Si l'on prenait en outre en compte des expressions dont le sens rappelle cette notion de rusticité, d'autres exemples s'ajouteraient. N'en retenons qu'un, très significatif. Vers 799, Alcuin écrit à Charles une lettre prétendument improvisée sur des questions de vocabu-

11 Nous citons d'après l'édition Ernest DÜMMLER, *Monumenta Germaniae Historica (MGH), Epistolae Karolini aevi, II*, Berlin 1895; ici, ep. 7.

12 Explications historiques dans Arthur KLEINCLAUSZ, *Alcuin*, Paris 1948, p. 73 sqq.

13 C'est l'hypothèse de DÜMMLER (p. 259); mais les exhortations pastorales élémentaires que présente cette lettre sont-elles vraiment adaptées à un si haut personnage?

laire, dans la tradition des différences isidoriennes¹⁴. Comme le messenger envoyé par Charlemagne attend la réponse et presse Alcuin, celui-ci déclare: «C'est pourquoi j'ai indiqué quelques explications sur ces mêmes termes dans un langage spontané et sans apprêt»: *Quapropter paucas eorumdem nominum rationes repentino et inculto notavi sermone* (ep. 163).

La simple lecture de la lettre qui suit cette affirmation montre qu'elle n'est en aucune façon le produit d'un langage particulièrement rustique. Elle couvre trois pages de l'édition. Les références bibliques y abondent: Dümmler donne dix-sept références empruntées à neuf parties différentes de la Bible. Augustin et Horace sont cités (même peut-être de seconde main, mais cela ne change rien à notre propos)¹⁵. Telle expression rappelle Isidore et le style, sans être contourné, revêt une bonne précision de grammairien exact et sobre, à l'exemple du même Isidore¹⁶. C'est donc évident: nous avons sous les yeux une coquetterie d'Alcuin. L'abbé a peut-être été bousculé, n'a sans doute pas pu parachever son développement comme il l'aurait souhaité. Mais il n'est certainement pas sans éprouver quelque fierté à montrer son érudition et sa dextérité dans de telles conditions. Son humilité met en valeur les qualités de son travail. Qu'aurait-il donc créé à loisir? Une certaine gratuité est également perceptible dans les assertions de rusticité qu'Alcuin adresse à Arn. Celui-ci est certes un très haut personnage¹⁷. Son instruction était-elle si accomplie qu'Alcuin ait éprouvé le besoin réel de gagner son indulgence? On en doutera fortement. La teneur de la lettre qui accompagne la déclaration de rusticité n'en fait guère un exemple non seulement d'inculture, mais même de simplicité. Les premières lignes sont empreintes de maniérisme; qu'on en juge: *Satis suavi commemoratione uestram recolo, sanctissime pater, dilectionem et familiaritatem; optans, ut quandoque eueniat mihi tempus amabile, quo collum caritatis uestrae desideriorum meorum digitulis amplecter* (ep. 10) ... Quant aux deux autres lettres, adressées au roi, elles sont en fait des modèles de discussion érudite. Ni le fond, ni la forme n'y révèlent quelque indice que ce soit d'une faiblesse culturelle quelconque chez leur auteur¹⁸. Mais on comprend que l'abbé ait éprouvé le besoin de prendre un certain nombre de précautions oratoires. Souligner la «sagesse» de son correspondant et son goût pour les «questions érudites et les problèmes religieux» le met à l'abri non pas d'une mauvaise humeur éventuelle de Charles devant tant d'érudition, mais des détracteurs auliques: *Sciens autem scolasticae eruditionis inquisitionem et ecclesiasticae disciplinae sollertiam uestrae clarissimae sapientiae et dulcissimae familiaritati gratam esse et iocundam* (ep. 143). Ceux-ci, plus près de l'oreille du roi que ne l'était Alcuin, désormais fixé à Tours, avaient toujours la possibilité d'allumer quelque feu. En somme, la déclaration de rusticité d'Alcuin n'est pas une confession de vérité, mais une prise de gages. Alcuin n'avait pas tort de se méfier des érudits de la cour. Son enseignement fut mis en doute en Mars 798 sur des questions d'astronomie et c'est à l'occasion de la controverse qui l'oppose alors à l'«école égyptienne» de la cour, qu'il affirme sa rusticité à trois reprises dans une lettre où l'humour et l'agacement se partagent les rôles. En fait, les déclarations d'humilité d'Alcuin sont en quantité directement proportionnelle à son irritation. Il s'agit donc bien d'une rusticité feinte, affichée dans un jeu de société assez subtil où les liens de l'amitié, les contraintes de l'étiquette et les rivalités intellectuelles s'entrecroisent. La prudence politique exigeait notamment d'Alcuin une grande

14 Isidorus Ispalensis, *Differentiarum siue de proprietate sermonum libri duo*, MIGNE PL, t. 83, c. 10–98. Sur les buts de cette œuvre, Jacques FONTAINE, *Isidore de Séville et la culture classique dans l'Espagne wisigothique*, Paris ²1983, p. 33–40.

15 Il s'agit d'Aug., *Quaest. in Gen. I*, 31 et de Hor. *ep. I*, 10, 41.

16 A la fin de sa lettre, Alcuin emploie, remaniée, une expression isidorienne: *calamus in fonte caritatis tinctus* = Isid. *etym. II*, 27, 1.

17 Sur Arn de Salzbourg, *Lexicon für Theologie und Kirche*, t. I, 1957, c. 887. Arn était un ami intime de Charles.

18 La teneur de ces deux lettres est analysée par KLEINKLAUSCZ (voir n. 12) p. 272–273. L'intérêt d'Alcuin pour les questions de calendrier astronomique est établi dans Max MANITIUS, *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters*, I, Munich 1911, p. 285.

discrétion quand il s'adressait à Colcluc: les rivalités royales le mettaient dans l'obligation de la réserve.

Par affectation, par coquetterie ou par prudence, Alcuin feint d'être affligé de rusticité. Ce concept culturel est donc connoté pour lui d'une manière plutôt négative. Il appartient en effet à une nébuleuse sémantique d'où sont exclues les valeurs positives. La rusticité n'est pas franchement condamnée, mais elle n'éveille que des réflexes de recul chez l'auteur, comme le prouve, entre autres, sa célèbre déclaration de guerre à la rusticité chez les moines et surtout chez les copistes de Tours: *Ego itaque, licet parum proficiens, cum Turonica quotidie pugno rusticitate, uestra uero auctoritas palatinos erudiat pueros, ut elegantissime proferant...* (ep. 172, à Charles). Ces lignes sont écrites avec une passion qui souligne l'agacement d'Alcuin devant la lenteur des progrès qu'il tente de faire faire à son *scriptorium*. La rusticité y est nettement une ennemie de la culture. Elle s'oppose à l'urbanité que procurent les *litterae* et la *doctrina*; elle n'a pas sa place dans l'échelle des valeurs alcuiniennes¹⁹. Que les textes qui suivent ou encadrent ces déclarations de rusticité ne méritent cependant aucunement une telle dépréciation ne change en rien cette conclusion. Naturellement, la tentation se présente à ce moment de parler dans ces cas d'un simple topos, d'une mise en œuvre d'un *locus communis* bien attesté dans la tradition des procédés oratoires de l'antiquité classique et des attitudes d'auto-dépréciation altimédiévales pétries d'humilité chrétiennes. Remarquons tout d'abord qu'il est plus logique de se demander avant tout pourquoi de tels clichés sont présents, ensuite, si le fait qu'ils sont répétitifs exclut forcément qu'ils aient un contenu personnel (la littérature antique est tissée de variations sur des thèmes fondamentaux), enfin, s'ils sont réellement la plate reproduction les uns des autres. En d'autres termes, on n'écartera des *loci communes* sous le prétexte qu'ils seraient vides de sens parcequ'ils relèveraient d'une banalisation, qu'après vérification. Ainsi, E. R. Curtius, suivant L. Traube, a tort, à notre avis, d'écarter comme simple cliché les déclarations faites par Grégoire de Tours sur sa rusticité²⁰. Elles rendent un tout autre son que les *loci communes* d'Ennode, de Fortunat ou d'Alcuin. On s'interrogera donc sur le sens d'une telle variation et sur le fait même de son existence. Il convient ensuite de prendre bien garde à la teneur du topos. W. Edelstein présente dans son travail sur la correspondance d'Alcuin une énumération complète des occurrences liées au champ sémantique de la notion d'humilité²¹. Mais son catalogue met sur le même plan des concepts culturels (*rusticitas*) et des catégories morales (*pigritia*). Ce procédé entraîne une sorte d'aplatissement des données réunies. On y gagne certes un «système sémantique» et une «structure», mais on y perd la mise en relief des points essentiels et surtout la perception de différences pourtant nettes. Ainsi, tout rapprochement avec Grégoire le Grand ne doit être fait qu'au prix de nuances importantes. En effet, si le pape procède bien lui aussi à des déclarations d'humilité morale (*seruus seruorum Dei*), il n'y a pas trace chez lui de prétendue rusticité à la manière de notre auteur. Quand Grégoire affirme s'écarter de certaines règles grammaticales, c'est par choix et non par impuissance de les suivre: une telle prise de position, quelque peu provocatrice, est à la limite, tout autant le signe révélant un certain orgueil de professeur. De toute manière, le pape ne constitue pas la rusticité en repoussoir; il ne déclare pas non plus la rechercher vraiment. Son souci est plutôt l'adaptation au *sermo humilis*. Trop s'excuser de sa rusticité prouve que cette dernière est ressentie comme un élément négatif. Tel n'est pas du tout le cas chez Grégoire I. Enfin, si les déclarations de rusticité d'Alcuin étaient feintes, elles n'étaient assurément pas immotivées. Ce dernier fait, pris en considération, oblige à admettre que ses affirmations doivent retenir notre attention, même si leur signification n'est pas évidente.

19 Celles-ci sont étudiées dans M. ROGER, *L'enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin*, Paris 1905, p. 313-402. Cf. aussi les notes 23 et 26.

20 Ernst Robert CURTIUS, *Europäische Literatur und lateinisches Mittelalter*, Munich 81973, p. 93-95 (*Affektierte Bescheidenheit*) et 158-159 (*System der mittelalterlichen Stile*).

21 Wolfgang EDELSTEIN, *Eruditio und Sapientia, Weltbild und Erziehung in der Karolingerzeit, Untersuchungen zu Alcuins Briefen*, Freiburg im Breisgau 1965, p. 49-57 et 231-232.

Elles s'ajoutent à d'autres prises de position qui s'inscrivent dans l'évolution des normes culturelles depuis l'antiquité tardive. Or le point de vue d'Alcuin par rapport à la rusticité ne laisse pas de surprendre. Il y a beau temps en effet, au moment où il écrivait, que celle-ci avait réussi à s'imposer, mais de manière au contraire positive. Rappelons simplement ici qu'à la suite des orientations données par saint Augustin, saint Césaire d'Arles et Grégoire de Tours avaient donné ses lettres de noblesse à la notion de rusticité, prise sous l'angle du *sermo rusticus*. Les situations et les attitudes de l'évêque de Tours d'un côté, puis de l'abbé de l'autre semblent antithétiques à deux siècles d'intervalle. L'évêque déplorait la faiblesse réelle de son instruction et la rusticité consécutive de sa production littéraire, mais soulignait le caractère pratique positif de cette rusticité, parcequ'elle rendait le texte apte à la communication générale²², c'est-à-dire à l'intercommunication orale sous ses formes les plus diverses, entre locuteurs de niveaux culturels éventuellement différents (par exemple la lecture à haute voix des textes de loi – capitulaires – à l'adresse d'une population urbaine donnée est un acte de ce type) – pour nous en tenir à une définition provisoire. Inversement, Alcuin est le maître d'un réel savoir, et capable d'atteindre les registres stylistiques les plus élevés²³. Or, il refuse toute valorisation à la rusticité, considérée comme une tache culturelle. Elle sert de repoussoir, dans le jeu subtil d'auto-dénigrement auquel se livre notre épistolier.

Y aurait-il donc rupture dans l'évolution des normes culturelles d'un Tourangeau d'adoption à un autre, au travers de deux siècles? Remarquons d'abord, pour nuancer l'opposition, que Grégoire écrivait à l'intention d'un public assez étendu alors qu'Alcuin, lui, s'adressait dans le cadre d'une correspondance privée à une élite culturelle. Modifia-t-il son attitude dans le cas de textes destinés à la communication orale générale? Ces derniers sont essentiellement représentés par les *Vitae* et les *Sermones*²⁴. Alcuin a composé, on le sait, ou plutôt réécrit un certain nombre de Vies de saints et il nous est resté quelques homélies composées par lui. Certaines préfaces de *Vitae* contiennent des indications sur les circonstances et les buts poursuivis par l'auteur: *Vita s. Richarii*, *Vita s. Vedasti*, *Vita s. Willibrordi*. Or, Alcuin n'implique dans aucune de ces trois œuvres qu'il compte employer, comme ses prédécesseurs, le *sermo rusticus*, afin d'écrire un texte plus accessible aux *illitterati* (public qui représente lui-même l'achèvement de la rusticité). Au contraire, il fait à plusieurs reprises allusion au caractère élémentaire du style dans lequel avaient été écrites les Vies qu'il se propose de recomposer. Il veut améliorer la correction grammaticale et stylistique de la Vie de saint Vaast²⁵. Il rédige deux versions de la Vie de saint Willibrord, l'une savante (en vers), l'autre en «langue prosaïque»: *Duo digessi libellos, unum prosaico sermone gradientem..., alterum pierio pede currentem...* (*Vita Willibrordi Traiectensis episcopi*, *Prologus*). Il est enfin et surtout rebuté par la grossièreté de la Vie de saint Riquier qu'il s'apprête à reprendre: *quemdam libellum stylo simplici digestum* (version brève); *cuius simplex et minus polita locutio* (version longue de la *Vita beatissimi Richarii presbyteri*, *Praefatio*). Son maître mot est, dans le cadre de ces *Vitae* pré-carolingiennes, *emendare*. Il semble de plus que se soit introduit un divorce entre la notion de *sermo humilis* ou *simplex* et celle de *sermo rusticus*. Alcuin se satisferait à l'extrême rigueur d'un texte en *sermo simplex* (mais

22 Historique de la question chez Pierre RICHÉ, *Education et culture en Occident barbare*, Paris 1973, p. 126–134; analyse détaillée des concepts en cause dans AUERBACH (voir n. 5) p. 27–66; *compendium de testimonia*, Eduard NORDEN, *Die Antike Kunstprosa*, Leipzig 1898, p. 521–588; commentaire des textes de Grégoire de Tours par Helmut BEUMANN, *Gregor von Tours und der sermo rusticus*, dans: *Spiegel der Geschichte*, Festgabe Max Braubach, Münster 1964, p. 69–98; analyse linguistique et philologique par Max BONNET, *Le latin de Grégoire de Tours*, Paris 1890, p. 76–80.

23 Outre les ouvrages déjà cités, cf. Friedrich BRUNHÖLZL, *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters*, 1, Munich 1975, p. 268–288; Edgar de BRUYNE, *Etudes l'esthétique médiévale*, I, Bruges 1946, p. 187–208, 216–223.

24 Sur l'œuvre écrite par Alcuin en ce domaine, MANITIUS (voir n. 18) p. 288.

25 Alc. ep. 74. Remarques récentes de I DEUG-SU, *L'opera agiografica di Alcuino: la «vita Vedastis»*, dans: *Studi Medievali* 21 (1980) p. 665–706.

cette simplicité ne doit pas être excessive). Le *sermo rusticus* ne semble pas en revanche avoir chez lui le statut de synonyme de ces premiers termes et est donc exclu de la palette des styles acceptés par Alcuin.

Corriger ce qui est incorrect est assurément s'écarter fortement de la rusticité. En cela, Alcuin semble suivre une règle conforme à celle respectée par ailleurs dans ses activités d'édification religieuse et de réorganisation institutionnelle²⁶. »Certains«, écrivait-il pendant l'hiver 800, »veulent passer sur les habits traditionnels une tenue mal dégrossie et aggraver la brisure; mais d'autres ont le projet meilleur de réformer la tradition et de la remettre dans son ordre ancien«: *Quidam uolentes rudis panni assumentum ueteri inmittere uestimento et peiorem facere scissuram: quidam uero meliori consilio uetera reformare et in antiquum reponere ordinem* (ep. 212). La restauration de l'ordre ancien pour pallier les carences du monde »moderne« suppose un raidissement institutionnel et culturel. La recherche de la bonne expression écrite et orale implique dès lors le retour à l'*elegantia* cicéronienne²⁷, autrement dit la mise en valeur et l'application de la loi grammaticale. Le terme de loi apparaît en effet sous la plume – ou le stylet – d'Alcuin pour désigner la correction grammaticale: »Que me lise celui-là qui veut s'exprimer selon le mode de la parole antique; celui qui ne suit pas mon exemple a la volonté de parler sans règle«: *Me legat, antiquas uult qui proferre loquellas, // me qui non sequitur, uult sine lege loqui* (*De orthographia*). Les *antiquas loquellas* font naturellement songer à Fronton et aux écrivains archaïsants de son temps. L'attitude d'Alcuin en ces domaines a été résumée avec justesse en ces termes: »C'est dans *emendare* que se trouve pour ainsi dire le noyau de la réforme tout entière: amender était la tâche cardinale« (J. Fleckenstein, *Die Bildungsreform...*, p. 51). En revanche nous ne suivons pas ici l'interprétation récente de R. Wright. Alcuin ne privilégie nullement, comme le soutient cet auteur, la parole et la prononciation dans les vers cités. Il s'agit de maîtriser la langue latine dans sa totalité²⁸. Ce choix théorique de l'*elegantia* antique n'est pas resté sans effet pratique. Une laïque érudite comme la vierge Eulalie reçoit d'Alcuin le ›Traité de l'âme‹ écrit en style raffiné et suivi de deux poèmes, l'un en distiques élégiaques, l'autre en adoniques! Toutes les études tant ponctuelles que systématiques ont confirmé la richesse du fond culturel dont disposait Alcuin et la maîtrise qu'il en avait acquis: connaissance solide de Platon par l'intermédiaire de Boèce; emprunts multiples à Bède et, à travers lui ou directement, à Augustin; assimilation de certains des traités de rhétorique cicéroniens²⁹. Faudra-t-il donc conclure – suivant en cela P. Lehman, Dag Norberg ou J. Fontaine³⁰ – qu'Alcuin est au fond un précieux, un grammairien enfermé à l'intérieur d'une écriture latine aux formes figées et aux modes répétitifs, descendant et représentant de cette école tardive dont le plus illustre maître fut Sidoine Apollinaire de qui toute déclaration de rusticité était réellement feinte?

Cette conclusion conviendrait bien, au fond, au portrait classique d'Alcuin et de l'époque

26 Sur ce point, Emile AMANN, *L'époque carolingienne*, Paris 1937, p. 71–106; Joseph FLECKENSTEIN, *Die Bildungsreform Karls des Großen als Verwirklichung der norma rectitudinis*, Bigge 1953; Jacques FONTAINE, *De la pluralité à l'unité dans le latin carolingien?*, dans: *Settimane di studi del Centro Italiano di studi sull'alto medioevo*, 27, Spolète 1979 (1981) p. 765–818; Paul LEHMANN, *Das Problem der karolingischen Renaissance*, dans: *Erforschung des Mittelalters*, t. 2, Leipzig 1941, p. 109–138; RICHÉ (voir n. 8) p. 65–76, 87–89, 111–118; Philippe WOLFF, *L'éveil intellectuel de l'Europe*, Paris 1971, p. 6–85 (*Le temps d'Alcuin*).

27 Cette notion est analysée dans l'introduction d'Albert YON à son édition de *l'Orator*, Paris 1964, p. LXV–LXVI, et note 4.

28 Roger WRIGHT, *Late latin and early romance in Spain and Carolingian France*, Liverpool 1982.

29 D'après les études de Pierre COURCELLE, *Les sources antiques du prologue d'Alcuin*, dans: *Philologus* 110 (1966) p. 293–305; K. O'Brien O'KEEFE, *The use of Bede's writings on Genesis in Alcuin's interrogations*, dans: *Sacris erudiri*, 1978/9, p. 463–483; Luitpold WALLACH, *Alcuin and Charlemagne*, New York 1959, p. 6, 35–38.

30 LEHMANN (voir n. 26) p. 121–130; Dag NORBERG, *Manuel pratique de latin médiéval*, Paris 1968, p. 28, p. 50–51; FONTAINE (voir n. 26) p. 780.

carolingienne vue sous un certain angle. On posera malgré tout quelques questions. D'abord, Alcuin était confronté aux problèmes de ce temps sous les formes les plus concrètes. Toute sa correspondance en fait foi. Il n'a pas vécu replié sur lui-même comme le précieux qu'il semble être par moment. Il a parcouru l'Europe. Elève de la culture anglo-saxonne d'une part, à l'écoute des docteurs latins d'autre part, responsable enfin lui-même du cœur culturel du royaume, il a bénéficié d'un cosmopolitisme favorable à toutes les expériences intellectuelles. Ensuite, il paraît avoir été très fidèle à la tradition de la prédication. Celle-ci est à son avis une activité pastorale essentielle, dont la correspondance multiplie les éloges: l'ep. 18 présente plus de vingt occurrences de mots appartenant à la famille de *praedicare*; l'ep. 90 compare Charlemagne à David parcequ'il est un prédicateur qui instruit son peuple; les ep. 110 et 113, adressées à Arn, exposent la bonne manière d'évangéliser les peuples; même intérêt dans les lettres 124 (à Higbald), 179 (à Arn), 225 (à Théodulfe). Les paragraphes 2 et 3 de la *Vita Vedasti* témoignent du même souci. Alcuin cite très souvent directement la *Regula pastoralis* de Grégoire le Grand comme source et comme exemple: le pape accordait lui-même une place privilégiée à la prédication. Alcuin se résigne à reconnaître la nécessité de recourir dans des cas déterminés au *sermo simplex*. Il arrive enfin que certains textes écrits – c'est-à-dire dictés³¹ – par lui présentent des caractères de simplicité conformes à une intention déclarée de sa part. Le comte Wido reçoit ainsi un traité de morale (*De uirtutibus et uitiiis liber* – Pl, t. 101, c. 613 sqq.) composé spécialement pour lui et précédé d'une lettre explicative (ep. 305). Ce comte est un laïc et un guerrier qui ne sait peut-être pas lire, puisqu'il est invité à retenir par cœur le texte. Alcuin a écrit son traité en *breuis sermo*, donc, ici, en »style simple« en éclairant l'exposé par des alinéas pour que le dédicataire puisse retenir les préceptes plus facilement: *quo facilius uestrae deuotionis memoriae haec mea dicta inhaerere potuissent*. L'expression *quo facilius* n'est pas unique sous la plume d'Alcuin (on la rapprochera naturellement de celle du canon 17 promulgué à Tours en 813). Il peut même se produire que telle ou telle œuvre soit rédigée en *sermo humilis* sans qu'il y en ait eu l'annonce préalable. C'est le cas de l'*Homilia de Natali sancti Willibrordi archiepiscopi* (PL, t. 101, c. 709–714). On y lira: *Vita tua apud homines semper probata fuit pro Deo ... Tu illos pia intercessione adiuuare digneris. Sentiamus tuum nobis clementissime auxilium ... Et cognouimus qualem honorem postea habuit inter homines sed melior est gloria quam aeternaliter possidet inter angelos ...* Cette dernière phrase donne une idée du phrasé roman. Dans ces conditions on se demandera si, à la situation de rusticité feinte ne correspondrait pas une image en miroir de rusticité masquée, c'est-à-dire s'il n'y aurait pas dans l'œuvre d'Alcuin une part plus grande qu'on ne le croirait faite à ce que lui-même écartait avec certaine raideur. Des remarques judicieuses de divers érudits modernes inclinaient de plus la réflexion en ce sens, et notamment ceux de M. A. Pei: son interprétation de la langue représentée dans la lettre adressée par Maginarius à Charlemagne méritait spécialement l'attention³². Etudions de plus près le problème: il apparaît d'abord qu'une lecture serrée permet de relever diverses particularités dans la partie savante de son œuvre³³, mais qu'Alcuin s'y montre relativement fidèle au canon qu'il s'est fixé. En revanche, certaines œuvres destinées à un public plus modeste accusent non pas vraiment une véritable rusticité, mais un affleurement sensible du *sermo simplex*. Puisque donc

31 Alc. Vita b. Richarii, Praef. (Alcuin a en main le manuscrit de l'ancienne Vie qu'il s'apprête à réécrire): *Ego uocato notario et fixo prae oculis iam dicto libello, ea quae referre uidebantur ... dictatu admodo compendioso titulo Vitae ... aptauimus.*

32 Les travaux étaient ceux de Henry François MULLER, *When did latin cease to be a spoken language in France?*, dans: *The Romanic Review* 12 (1921) p. 315–326; Mario PEI, *The language of eighth century texts in Northern France. A study of the original documents in the collection of Tardif and other sources*, New York 1932, p. 9–10 et 390 (lettre de Maginarius); Pauline TAYLOR, *The construction habere-with-infinitive in Alcuin as an expression of the future*, dans: *The Rom. Revue* 15 (1924) p. 123–127.

33 Ceci pourrait être l'objet d'autres études. Citons à titre d'exemple le carmen CCXX: *Qui de rore dapes dedit, et de petra bibendum // Qui conuertit aquas liquidas in uina Falerna ...*

le public visé donne le ton du registre stylistique, on s'attendrait à ce que la correspondance fût la part belle au registre savant. Les destinataires de ces missives sont naturellement tous lettrés, même si, comme Benoît d'Aniane, ils font des complexes devant le maître scolaire de la cour³⁴. Inversement, il était très fréquent qu'Alcuin écrivît en toute hâte, parfois sous le coup d'émotions intenses. Cela se produit notamment pour les lettres 57 (à Benoît): *Quia sub festinatione dictata fuit*; 112 (à Arn): *propter angustiam temporis et festinationem portitoris*; 163; 184 (à Arn): *plura scriberem si non iste cursor ex uestro mandato uelociter reuertere habuisset*; 187 (aux moines de «Gothie»): *plurima scribere desideravi, sed nuntio tribulationis consternatus, haec pauca dictavi*. De nombreuses lettres sont de simples billets écrits sur-le-champ: ep. 157 (à Arn); 221 (à «Homère»); 256 (à un évêque). Certaines sont très émues comme l'ep. 401 dans laquelle Alcuin adresse à l'empereur un plaidoyer en sa faveur et en celle de ses moines lors de l'affaire du «tumulte» de Tours qui l'a opposé à Théodulf pendant l'hiver 801/802. En somme, sa situation rappelle à beaucoup d'égards celle du plus célèbre épistolier de la latinité, Cicéron. Or, la langue maniée par celui-ci dans sa correspondance a été parfois jugée proche de l'usage quotidien et il s'y rencontre des tournures inconnues ailleurs³⁵. Toute proportion gardée, le même phénomène d'interférence entre l'*usus scholasticus* et l'*usus quotidianus* ne se rencontrerait-il pas dans la correspondance d'Alcuin?

III – Rusticité masquée

Cette hypothèse se vérifie dans les faits. Il ne s'agit pas d'établir un état du latin d'Alcuin d'après sa correspondance dans le style des études traditionnelles où étaient recensés les écarts par rapport à une norme classique parfois supposée³⁶. On ne recherchera pas non plus des échantillons de «mauvais latin» qui témoignerait de la décadence des temps³⁷. Il convient en fait de dégager quelques traits significatifs par lesquels le latin écrit d'Alcuin, formé en principe sur les modèles scolaires, fait place à la langue parlée familière. Cette démarche suppose de se référer d'abord à l'histoire du latin tardif, surtout au point de vue des formes dites vulgaires, mais également ensuite à la protohistoire des langues romanes³⁸. L'aspect phonétique ne sera pas pris en considération. Dans la mesure où l'écriture est le vêtement de la parole, Alcuin est un maître-tailleur, comme son activité de pédagogue le laissait supposer. Il est en effet l'auteur d'un *De orthographia* (PL, t. 101, c. 901–908) et d'un *Dialogus de rhetorica et uirtutibus* (ib., c. 919–920) où est notamment écrit: «La prononciation procure leur dignité aux mots, l'adaptation de la voix au sens exprimé et indique la tenue corporelle»: *Pronuntiatio est uerborum dignitas, uocis sensibus accomodatio et corporis moderatio* (c. 941D). Alcuin est là élève de Cassiodore et de Boèce, comme l'a montré L. Wallach (Alcuin, p. 38–39). La réforme de l'orthographe,

34 Ep. 57. Alcuin s'adresse à Benoît: *Nec rusticitas, de qua te excusare soles, caritatem tacere facias*... Faut-il lire *Nunc* avec Dümmler? Le sens est alors obscur. Plutôt suivre Frobenius (MIGNE, PL t. 101, c. 495B) qui corrige en *Nec*.

35 Cet aspect est étudié par J. B. HOFMANN, *Lateinische Umgangssprache*, Heidelberg³1951.

36 Bibliographie de ces études dans REICHENKRON (voir n. 4) p. 380–398; Einar LÖFSTEDT, *Late latin*, Oslo 1959; Veikko VÄÄNÄNEN, *Introduction au latin vulgaire*, Paris²1967.

37 La tendance à présenter en termes de décadence – suivant la terminologie de Montesquieu et de Gibbon – l'évolution du latin est notamment très forte dans le grand article de Ferdinand LOT, *A quelle date a-t-on cessé de parler latin?*, dans: *Archivum latinitatis Medii Aevi* 6 (1931) p. 97–159.

38 Le livre indiqué n. 36 fournit la bibliographie nécessaire pour le latin tardif. On s'est surtout appuyé en outre, pour la grammaire comparée des langues romanes sur Pierre BEC, *Manuel pratique de philologie romane*, t. I, Paris 1970, t. II, Paris 1971; Edouard BOURCIEZ, *Éléments de linguistique romane*, Paris 1946; Ferdinand BRUNOT, *Histoire de la langue française*, t. I, Paris²1966; Pierre FOUCHÉ, *Phonétique historique du français*, t. II, Les Voyelles, Paris²1969, t. III, Les consonnes, Paris 1961 et *Morphologie historique du français*, Le verbe, Paris²1981; Wilhelm MEYER-LÜBKE, *Grammaire des langues romanes*, Paris 1890–1906.

commencée au milieu du siècle³⁹, a porté complètement ses fruits: Alcuin, ses collègues et ses disciples sont sûrs de leur orthographe. D'éventuelles articulations vulgaires ont été filtrées par l'écriture. Nous ne chercherons donc pas là. En revanche, la morphologie et la syntaxe sont une matière grammaticale beaucoup plus labile. Nous avons donc procédé à un relevé où sont privilégiés ces éléments et les traits périphériques de ce domaine, avant de procéder à un classement simple en prenant pour critères quelques-uns des points cardinaux dans la typologie contrastive latin / roman⁴⁰. Certains de ces traits se présentaient certes dès le latin classique, voire archaïque⁴¹. Mais ils étaient alors sporadiques, tandis que dans les textes considérés d'Alcuin, il n'en est plus ainsi. Il s'agit d'une imprégnation plus générale et plus profonde, comme nous le verrons.

Prenons d'abord l'expression du regret (souhait irréalisé ou irréalisable). La correspondance montre certes un emploi plus ou moins régulier du classique *utinam*. Mais on rencontre fréquemment aussi la tournure: O si + subjonctif imparfait / plus que parfait. Voici quelques exemples: *O si mihi nomen esset Vergilius!*: «Ah, si je m'appelais Virgile (ep. 13)!»; *O si mihi uox ferrea esset!*: «Ah, si j'avais une voix de fer (ep. 39)!»; *O si pennas aquilae habuissem!*: «Ah, si j'avais les ailes d'un aigle (ep. 83)!»; *O si mihi translatio Habacuc esset concessa ad te!*: «Ah, si je pouvais me déplacer comme Habacuc (ep. 193)!». En latin classique, la tournure canonique pour l'expression du regret était formée par le morphème: *utinam* + subjonctif imparfait (regret du présent), ou: *utinam* + subjonctif plus que parfait (regret du passé). D'un autre côté l'expression de l'irréel du présent dans une phrase hypothétique se faisait à l'aide du morphème: *si* + subjonctif imparfait (irréel du présent), ou: *si* + subjonctif plus que parfait (irréel du passé). Les langues romanes ont donc croisé initialement les deux morphèmes pour former l'expression du regret: *o si* + subjonctif imparfait / plus que parfait. Ce tour est bien attesté dans le stade ancien de celles-ci et y demeure souvent vivant aujourd'hui. En gallo-roman, notamment, l'ancien français ne l'ignorait pas et la langue d'oc le connaît encore⁴².

Le parfait actif classique cède très souvent la place au parfait analytique. On rencontre en effet des phrases comme: *Prospera donante Deo nobis sunt, nisi quod febris et infirmitas me fatigatum habet*: «Tout va bien, grâce à Dieu, sauf que fièvre et maladie m'ont épuisé (ep. 146)»; *Vel quid exinde agere tam bona uoluntas deliberatum habeat agnoscere flagitat (meae paruitatis curiositas)*: «Qu'a décidé de faire ensuite ton exceptionnelle bienveillance? Ma modeste curiosité exige de l'apprendre (ep. 99)». Alcuin a employé un subjonctif d'interrogation indirecte (on sait cependant que ce mode apparaît aisément en ancien français, comme on le voit dans la syntaxe de

39 PEI (voir n. 32) p. 364 sqq.

40 Sur ce rapport, Joseph HERMAN, *Le latin vulgaire*, Paris 1967, p. 119–120; MULLER (voir n. 32) p. 318; C. LEHMAN, *Zur Typologie des Lateinischen*, dans: *Glotta* 57 (1979) p. 237–253, et ID., *Der Relativsatz vom Indogermanischen bis zum Italienischen. Eine Etude in diachroner syntaktischer Typologie*, dans: *Sprache* 25 (1979) p. 1–25.

41 Friedrich MARX, *Die Beziehungen des Altlateins zum Spätlatein*, dans: *Neue Jahrbücher für das Klassische Altertum* 23 (1909) p. 404–448; Frank SKUTSCH, *Plautinisches und Romanisches*, Leipzig 1892; Heinz HAPP, *Die lateinische Umgangssprache und die Kunstsprache des Plautus*, dans: *Glotta* 45 (1967) p. 60–104.

42 Pour le latin classique, Alfred ERNOUT, François THOMAS, *Syntaxe latine*, Paris 1964. Sur cette évolution, Gérard MOIGNET, *Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en ancien français*, Paris 1959, t. I, p. 155–157 et 181, 185. Sur les emplois du subjonctif imparfait/plus que parfait dans les langues romanes, BEC, *Manuel*, t. I, p. 88–89 (ancien Italien); p. 279–281, par. VII, 15 (anc. Espagnol); p. 452, par. VI, 6 (ancienne langue d'Oc); p. 535–536, par. III, 16 (ancien Gascon); t. II, p. 57, par. I, 28, p. 61, par. II, 4, p. 118, par. X, 8 (anc. langue d'Oïl). Tableau général morphologique dans MEYER-LÜBKE, *Grammaire*, t. II, par. 302–308. Analyse détaillée de la syntaxe d'oïl dans Lucien FOULET, *Petite syntaxe de l'ancien Français*, Paris 1965, p. 295–307. Sur le prolongement moderne des tournures romanes anciennes en gallo-roman d'oc, Louis ALIBERT, *Gramatica occitana*, Montpellier 1976, p. 328–332.

L. Foulet, par. 295 sqq.): la présence de la tournure analytique n'en est que plus frappante; *Et Felix, nouitatis assertor, habet iuratum uenire ad domnum regem*: »Et Félix, ce révolutionnaire, a juré de venir auprès du seigneur roi (ep. 193 – il s'agit de Félix d'Urgel)«; *Vtinam haec cartula in locum me apud te remittat pristinum, et si hoc perficere non ualeat, uel excusatum habeat me apud iudicem meum*: »Puisse cette modeste charte me rendre mon ancienne place auprès de toi, et si jamais elle n'en a pas la puissance, qu'au moins elle m'ait excusé devant mon juge (ep. 18)«. La liste est assez longue. On s'abstiendra de distinctions sémantiques trop subtiles à ce sujet. Certes, la disposition des morphèmes, par exemple, peut inciter à la réticence. Il arrive notamment en effet que le participe passé soit antéposé, voire disjoint de l'auxiliaire. On peut aussi, de ci de là, mettre en doute que le participe passé y ait sa valeur pleine, autrement dit que la grammaticalisation (ou la morphologisation) soit complète, ou, si l'on préfère, hésiter à admettre que les tournures ne fonctionnent plus que comme catégories morphologiques plutôt que comme variables stylistiques. C'est un problème de chronologie dont les données essentielles ont été présentées dans un copieux dossier sur les origines latines lointaines des nouveaux morphèmes par Ph. Thielmann il y a près d'un siècle⁴³. Ce travail offre une liste très riche d'exemples empruntés à tous les auteurs de la latinité, classique puis tardive. Le statut réel des formes attestées fait parfois problème, mais la remarque générale de conclusion mérite attention: »Au VI^e siècle, toute la scène change d'un seul coup (p. 541) . . . Nous avons à présent sans aucun doute la forme analytique complète sous les yeux, dans laquelle *habere* ne joue que le rôle d'un auxiliaire (p. 543)«. L'auteur donne quelques exemples mérovingiens et carolingiens, mais ne cite pas Alcuin. Ce dernier, on le voit, accepte largement cette tournure. Ses particularités lui donnaient un statut particulier quand elle apparaissait chez les écrivains classiques majeurs. En latin tardif, elle demeure assez rare chez des auteurs de même niveau culturel qu'Alcuin. Mais chez lui, elle surgit coulée dans la phrase d'une manière très naturelle en concurrence avec le parfait classique, et cela est essentiel. Il n'y a pas lieu de multiplier les distinctions trop fines. La langue écrite reflète ici, malgré le toilettage qu'elle subit, la situation polymorphique de la langue parlée familière où, bien entendu, les anciens parfaits côtoyaient les nouveaux passés composés. En effet, le parfait classique ne disparut pas des langues romanes, comme le montrent les tableaux de Meyer-Lübke (*Grammaire . . .*, t. II, par. 266, 278, 286, 292). Le plus que parfait vit encore aujourd'hui dans diverses langues romanes: Espagnol (P. Bec, *Manuel*, t. I, p. 279, VII, 15); Portugais (ib., p. 324, I, 4); langue d'Oc (ib., p. 452, VI, 6). L'ancien français en a des traces (P. Fouché, *Morphologie*, par. 168 bis). Autrement dit, dans l'étude des rapports entre langue écrite (savante, conservatrice) et langue parlée (familière, évolutive), il convient de tenir soigneusement compte de ces phénomènes de polymorphisme. Ils élargissent en effet considérablement le champ des interférences possibles: le tri entre formes canoniques et formes neuves n'était pas toujours aisé, même pour un érudit comme le nôtre.

On sera donc peut-être moins surpris de constater alors que le nouveau futur analytique roman trouve une large place dans la langue de notre auteur. Son histoire est elle aussi un des sujets controversés de la grammaire comparée des langues romanes. Les données fondamentales se trouvent réunies et présentées par Ph. Thielmann. Cet auteur a notamment mis en parallèle les différentes valeurs de *habere*, y compris celle d'»avoir à« (qui apparaît bien entendu chez Alcuin). Malheureusement, il ne donne que peu d'exemples empruntés aux VI^e-VIII^e s. (p. 199-200). E. Löfstedt a présenté un essai de chronologie sur l'évolution au terme de laquelle le tour *habeo* + inf. serait devenu simple morphème, évolution dont le terme est placé par ce savant au VII^e siècle, un peu plus tard donc que certains romanistes ne le font⁴⁴. La présence de

43 Philippe THIELMANN, *Habere mit dem Particip Perfekt Passiv*, dans: *Archiv für lateinische Lexicographie und Grammatik* 2 (1885) p. 372-423 et 508-549.

44 Philippe THIELMANN, *Habere mit dem Infinitiv und die Entstehung des romanischen Futurums*, dans: *ibid.* 1 (1885) p. 48-89 et 157-202; Einar LÖFSTEDT, *Syntactica*, II, Lund 1933, p. 63 sqq. Sur la formation de ces futurs, BEC, *Manuel*, t. I, p. 151-152 (Italie, XIX, 3); FOUCHÉ, *Morphologie*, p. 388-412; M. LEUMANN, J. B. HOFMANN, A. SZANTYR, *Lateinische Grammatik*, II, Munich 1965,

ce futur neuf chez Alcuin, déjà entrevue il y a un demi-siècle, est attestée ici par seize exemples (mais ce chiffre n'est pas exhaustif). La tournure romane, si originale, est entrée pleinement dans l'usage morpho-syntaxique d'Alcuin. Elle se laisse souvent reconnaître directement. Sinon, il s'agit de variantes libres de ce futur, peut-être encore connotées stylistiquement. Voici quelques exemples: *Laidradus, filius noster, adducere habet Felicem illum, cum quo nobis sermo contentionis est*: «Notre cher fils Laidrade conduira le fameux Félix avec lequel nous sommes en procès (ep. 194)». Rappelons que le mot français »conduire« provient directement du latin *conducere* et que le futur français »conduira« est né directement de *conducere habet. Ille habet rationem reddere sollicitudinis suae pro uobis et uos oboedientiae uestrae in illum aequaliter rationem reddere habetis*: «Il rendra compte de sa sollicitude pour vous et vous rendrez de votre côté également compte de votre obéissance envers lui (ep. 168)». Le premier futur est là avec une tmèse; mais le parallèle avec le second ne laisse guère de doutes sur l'identité grammaticale des deux tournures. Alcuin a bâti sa phrase en chiasme. Le mot français »rendra« vient directement de *reddere habet; quidquid uero de illis agendum sit, uestra cautissima considerare habet sapientia*: «Que faut-il faire sur ce point? Quoi que ce soit, votre très prudente sagesse le considèrera (ep. 178)». *Considerare habet* donne le français »considèrera«. *Difficilior in apostolica auctoritate sensus procul dubio saepius fatigare habet*: «Le sens du texte émis par l'autorité pontificale fatiguera assurément ... (ep. 279)». Le français »fatiguera« provient de cette forme latine. *Qui in hac mortalitate Deum laudare student, in felicitate perpetua cum psalmista cantare habent*: «Ceux qui pendant ce massacre s'appliqueront à louer Dieu, chanteront avec le psalmiste dans une félicité perpétuelle (ep. 278)». Là aussi, le latin *cantare habent* a donné naissance au français »chanteront«. A côté de ces formes se présentent des variantes nombreuses que nous rattachons au phénomène de l'entrée dans la morphologie alcuinienne des futurs neufs: *innotescere habemus* (ep. 169); *habes dicere* (ep. 179); *habet mugire* (ep. 248); *habeat obliuisci* (ep. 237); *habemus intelligere* (*Dialectica*, PL, t. 101, c. 961D).

Le passif analytique trouve également place chez notre auteur. On le rencontre bien entendu dans la correspondance: *ne gestum esset* (= *ne gereretur*, ep. 13); *uocatus fui* (ep. 191); *saluatus fuit, perditus fuit* (ep. 220). Mais, en outre, le parfait passif surcomposé (avec des formes en *fui* et non plus en *sum*) est présenté par Alcuin dans son traité de grammaire comme variante morphologique du parfait passif classique: *per participium praeteriti temporis et sum subiectiuum uerbum declinatur, ut amatus sum uel fui, amatus eram uel fueram; optatiuus amatus essem uel fuisssem; futurum, amatus ero uel fuero*: «le passif se forme avec le participe passé et le verbe être, soit: ... (Gram., PL, t. 101, c. 881B)». Or, ce décalage fait partie du glissement vers un passif exclusivement analytique, comme l'a montré V. Väänänen (Introduction, par. 298). Cependant, la chronologie du phénomène prête plus à discussion, au moins pour sa phase finale. Ainsi l'auteur précité considère la forme *curte ... que ponetur in pago Camiliacensi* (sic!) comme une preuve de l'effacement du passif synthétique au VII^e siècle. Mais dans les travaux d'A. Uddholm (*Formulae*, p. 147) et surtout de J. Svernung (*Untersuchungen*, p. 647, par. 456), on voit que dès la fin de l'empire en Occident, *ponitur* était synonyme de *est* et les conclusions à en tirer sont donc autres. Nous suivrions plus volontiers J. Stefanini (*La voie pronomiale en ancien et en moyen Français*, Aix 1962, p. 161–176) pour qui la substitution a commencé au VI^e siècle pour ne s'achever qu'à la fin du VIII^e, car c'est alors que les nouvelles formes apparaissent massivement dans les textes, et non avant, signe que la généralisation ne devient qu'à cette époque effective dans la langue parlée. C'était, avec moins de nuances,

p. 309 (par. 173) et 314–315 (par. 175g); Hugo SCHUCHARDT, *Vokalismus des Vulgärlateins*, II, Leipzig 1867, p. 510–512. Mise au point de Bodo MÜLLER, *Die Probleme des romanischen Futurs* (Auch eine Erwiderung), dans: *Zs. für romanische Philologie* 86 (1970) 3/4, p. 401–426. Pour des données et des interprétations qui aident à la lecture des formes en question chez Alcuin, D'Arco Silvio AVALLE, *Protostoria delle lingue romanze*, Turin 1965, p. 253 sqq.

l'opinion d' H. F. Muller. Une périodisation basse est également suggérée dans le cas du déponent par P. Flobert. Ces difficultés ne peuvent être levées là aussi qu'en utilisant le concept de polymorphisme familial aux dialectologues⁴⁵. La langue écrite par Alcuin ferait place à ces formes neuves à un moment où précisément elles l'emporteraient définitivement et dans tous les registres de la langue parlée.

L'emploi des démonstratifs et des indéfinis (pronoms et adjectifs) reflète souvent l'usage de la langue parlée familière, sinon populaire. Dans la lettre célèbre adressée en 796 à Charlemagne à propos de l'évangélisation des Saxons, l'adjectif-pronom démonstratif *ille* est employé de manière préférentielle: *in illis, ex illis* (p. 157, 1.15 de l'*ep.* 110); *illius* (p. 157, 1.32); *illarum* (p. 158, 1.5); *illam* (p. 158, 1.9); *illarum* (p. 158, 1.11); *illa* (p. 158, 1.34); *ille* (p. 158, 1.36); *illius* (p. 159, 1.6), soit neuf occurrences en deux pages de l'édition. Il revêt en outre tantôt la valeur d'un pronom personnel: *Scimus, quia decimatio substantiae nostrae ualde bona est; sed melius est illam amittere quam fidem perdere* («il vaut mieux la perdre que perdre la foi», ib. p. 158, 1.8–9); tantôt celle d'un article défini: *Illa tantum oris confessio proficit ad salutem, quae firmiter cordis credulitate tenetur* («Seule la déclaration orale qui est soutenue par la foi du cœur sert au salut», ib. 1.34–35). L'apparition de ces outils grammaticaux neufs ne commence pas avant le VI^e siècle, comme l'a démontré – contrairement à des philologues qui soutenaient une date antérieure – E. Löfstedt (*Syntactica*², chap. XIX) d'accord en cela avec une longue étude d' H. F. Muller. Les premières attestations de l'article défini se trouvent dans des textes parodiques sensiblement contemporains à l'arrivée en Gaule d'Alcuin. Les prodromes sûrs de cette manifestation linguistique avaient été relevés dans des diplômes originaux écrits en langue fortement teintée de vulgarismes par M. A. Pei⁴⁶. Or, ces textes datent également du VIII^e siècle. Le système roman de ces déterminants se fixe. Son affleurement dans la langue d'Alcuin en constitue à la fois un indice et une conséquence. On rencontre le même phénomène dans une lettre adressée au fils d'Offa, le roi de Mercie. Sur une page de l'édition Dümmler, on dénombre huit occurrences. En outre, la forme *illorum* est à notre avis la transcription latinisée d'un emploi roman tout à fait régulier de l'adjectif possessif «leur»: *Disce ... illorum exempla; Tu baculus senectutis illorum esto; Illorum oboediens praeceptis; Illorum te benedictio consequatur in aeternum*: «Apprends leurs exemples; sois le bâton de leur vieillesse; obéissant à leurs prétextes; que leur bénédiction te suive éternellement (*ep.* 61)». Les conditions de formation de ce pronom-adjectif possessif dans les langues romanes sont bien connues (P. Bec, Manuel, t. I, p. 173). Le devenir des génitifs en *-orum* dans l'aire et à l'époque où vit Alcuin a été décrit par L. F. Sas, tandis que M. A. Pei a décelé des traces du pronom-adjectif (*il*)*lorum* dans les textes latins du VIII^e siècle qu'il a étudiés⁴⁷. Le romanisme «l'un ... l'autre» trouve également place: *Duplex fiat eleemosyna tua, una in saluandis animabus, altera in adiuuandis corporibus egentium*: «Que ta pratique de l'aumône soit double, l'une, sauver les âmes, l'autre, aider

45 Alf UDDHOLM, *Formulae Marculfi*, Etudes sur la langue et le style, Uppsala 1951; J. SVENNUNG, *Untersuchungen zu Palladius und zur lateinischen Fach- und Volkssprache*, Uppsala 1935; Henry François MULLER, *The passive voice in vulgar latin*, dans: *Romanic Review* 15 (1924) p. 68–93; Pierre FLOBERT, *Les verbes déponents latins, Des origines à Charlemagne*, Paris 1975. Sur le concept de polymorphisme, M. BANNIARD, *Géographie linguistique et linguistique diachronique*, dans: *Via Domitia, Annales de l'Université de Toulouse-II*, 1980, p. 24–25 et n. 121–123.

46 Einar LÖFSTEDT, *Syntactica I*², Lund 1942; F. MÜLLER, *Zur Geschichte der Artikel und zur Wortfolge besonders in den italischen Sprachen*, dans: *Indogermanische Forschungen* 42, p. 1–59; Gustav-Adolph BECKMANN, *Aus den letzten Jahrzehnten des Vulgärlateins in Frankreich. Ein parodistischer Zusatz zur Lex salica und eine Schreiberklage*, dans: *Zs. für romanische Philologie* 79 (1963) p. 313–314; PEI (voir n. 32) p. 197. Nous ne suivons pas tout à fait les conclusions de Fritz ABEL, *Die Ausbildung des bestimmten Artikels und der deiktischen Systeme der romanischen Sprachen untersucht an der Sprache der lateinischen Bibel*, dans: *Glotta* 48 (1970) p. 229–259 (chronologie trop haute).

47 Louis Furman SAS, *The noun declension system in merovingian period*, New York 1937, p. 165–173; PEI (voir n. 32) p. 202–206.

matériellement les miséreux». Le latin classique opposait *alter* à lui-même dans le cas de deux éléments distincts (A. Ernout, *Syntaxe*, par. 221). Ce romanisme a tellement plu à Alcuin qu'il se présente à cinq reprises dans une seule page de son *Traité sur la foi en la sainte Trinité*: *in uno Dei Filio et uno christiano duas distinguamus substantias: unam quae ... alteram, quae; unam quae ... alteram quae. Vt de plurimis pauca dicamus, unam quae dormiebat in naue ... alteram quae imperabat uentis; unam qua plorat ... alteram qua uoce sola uocat eum de sepulcro et resuscitat ad uitam; unam qua tristatur ... aliam qua liberat; unam qua ascendit, alteram qua abcessit* (*De fide sanctae Trinitatis*, III, XV, PL, t. 101, c. 47B).

Dans le domaine des outils morphologiques invariables, il se présente de très nombreuses occurrences de la préposition *de* dans des emplois qui correspondent tout à fait à l'évolution de la langue parlée du latin au roman. Alcuin réclame par exemple que lui soient restitués des livres appartenant à la bibliothèque de son abbaye, *quia de illius sunt armario*: «ce sont ceux de sa bibliothèque (ep. 187)». Ou bien il expose son itinéraire, *reuertente me de Vnicus propter causas necessarias*: «sur le chemin de mon retour de Cuentawitch (ep. 177)». Il signale à Adhaldard de Corbie l'arrivée de moines: *Fratres uenerabiles et religiosi de monasterio Hilirinae insulae ante paucos dies uenerunt ad nos*: «De vénérables et pieux frères du monastère des îles de Lérins vinrent nous trouver il y a quelques jours (ep. 220)». On pourrait aussi admettre un *de* d'éloignement à rattacher au verbe, mais c'est la tournure la moins évidente. Dans la même lettre il rappelle que le frère de son correspondant a été sauvé d'un péril mortel: *Saluatus fuit de periculo mortis*: «Il fut sauvé du péril de mort». Quand il parle de nourriture et de pain, Alcuin s'exprime de temps en temps par la tournure: *Fac ut quotidie pauperes de pane tuo comedant*: «Fais que chaque jour les pauvres mangent de ton pain (ep. 33)»; *Esto pauperum pater, ut de pane tuo manducent*: «Sois le père des pauvres pour qu'ils mangent de ton pain (ep. 244)». Ces tournures sont identiques à celles présentées par l'appendice aux formules de Tours dans le troisième quart du VII^e siècle. On y lit en effet: *transmisimus tibi de illo pane ... liberat nos Deus de tale pane* (G. J. J. Walstra, *Les cinq épîtres*, ep. 1) Leur savant éditeur et Dag Norberg à sa suite (Manuel, p. 111) ont démontré la forte coloration pré-romane de ces formules. Ces emplois romanisants de la préposition *de* débordent la correspondance. Dans le *Livre des sacrements*, Alcuin indique une formule d'ordalie: *Innocens de hoc furto uel de stupro ... de falso crimine liberasti*: «Innocent de ce vol ou de ce viol ... Tu as libéré Suzanne d'une accusation fautive (Liber sacramentorum, PL, t. 101, c. 462B–C–D)». Ces divers emplois de la préposition *de* ont en gros pour centre de gravité la notion de provenance/éloignement. Ces phénomènes, dont les prodromes sont anciens correspondent bien à ce que nous entrevoyons dans l'évolution de la langue parlée dont l'aboutissement est illustré par les livres de M. A. Pei (*The language*) et de L. F. Sas (*The noun*) qui procurent des données précises sur la chronologie du changement de ce système morphologique en Gaule⁴⁸.

On ne peut exclure dans le cas de certaines de ces dernières constructions que le latin insulaire, et notamment celui du maître préféré d'Alcuin, Bède, ait été le premier à interférer avec des tournures plus classiques dans la langue de notre auteur. En effet, même l'*Historia ecclesiastica* présente, par exemple, de très nombreux emplois de la préposition *de* là où seraient attendus *a(b)* ou *e(x)*⁴⁹. La tendance à employer de plus en plus la préposition *de* appartient à l'histoire du «latin chrétien», surtout tardif⁵⁰. Cependant, l'emploi de cette préposition est liée dans nos relevés à des idiotismes romans. L'influence insulaire (latine) et celle romane (parlée) ont donc pu se renforcer mutuellement. En outre, l'emploi d'autres propositions présente également des structures particulières qui le démarquent de l'usage latin et l'assimilent à celui roman. C'est

48 Cf. également F. BRUNOT, *Histoire*, t. I, p. 95–96 et surtout Gustav-Adolph BECKMANN, *Die Nachfolgekonstruktionen des instrumentalen Ablativs im Spätlatein und im Französischen*, Tübingen 1963.

49 Bède, *Historia ecclesiastica gentis Anglorum*, Londres, I–II, 1962–1963 (éd. J. E. KING): I, XXV (*de gente, de Roma, de gente, de longe*); II, I, (*de potestate, de labore, de monasterio, de qua regione*)...

50 L'histoire «latine» de la préposition a été faite par Veikko VÄÄNÄNEN, *La préposition latine de et le génitif*, dans: *Revue de linguistique romane* 20 (1956) 1–20.

donc tout un ensemble de décalages qui s'est produit. L'utilisation des prépositions *per* et *pro* présente les mêmes traits évolutifs: *Non debet pro uno calice uini contendere*: »rivaliser pour une coupe de vin (ep. 54)«; *Fidelis uero dispensator pecuniam domini sui, id est animas sibi commissas, augere studeat per diligentiam, non minuere per pigritiam*: »augmenter le pécule par zèle et non le réduire par paresse (ep. 79)«; *Vir uenerabilis Teotbertus decem et nouem dies pro hac inquisitione inter nos fuit ... Fratres uero prosiluerunt de refectorio ... ad sciendum pro qua sonuisset causa*: »Théodebert est resté dix-neuf jours chez nous pour cette enquête... Les moines sortirent en courant du réfectoire pour savoir pour quelle raison avait sonné (l'alarme) (ep. 249)«. On notera aussi l'emploi du *de* dans cette dernière lettre. Alcuin a été vraiment très ému par cette affaire de tumulte. Dans les exemples relevés ici, *per* et *pro* apparaissent dans des tournures proto-romanes, comme le montre la comparaison avec les relevés d'E. Bourciez (Éléments, par. 124 c. 242b). Alcuin aime en outre les nouveaux adverbess formés par la morphologisation du substantif à l'ablatif de manière, postposé à un adjectif qui le qualifie et est peu à peu soudé à lui, *mente*. En voici quelques exemples: *Si has humilitatis meae preces dura mente contemnis*: »Si tu méprises durement cette humble prière que je t'adresse (ep. 58)«; *Et, ut uestra demandauit dilectio, priuata mente suscepimus eum dulcissimaeque familiaritatis allocutione usi sumus*. Voici le contexte: l'évêque Adalwin est arrivé à Tours, porteur d'une lettre d'Arn. Alcuin a reçu, comme cela lui était demandé, peut-être en tête-à-tête, l'envoyé et on traduira: »nous l'avons reçu privément (ep. 264)«. Cet adverbe est certes sorti de l'usage, mais il est attesté (entre autres dans le Grand dictionnaire universel de P. Larousse, t. XIII, Paris, 1875, p. 188); *Quis sanctam scripturam sobria mente haurire dignus sit*: »qui soit digne de s'abreuver sobriement aux saintes écritures (ep. 161)«; *Sollicita mente*: »avec sollicitude (ep. 54)«; *Apud nos omnia prospera sunt et apud fideles nostros quos nosti, qui una mente uestram salutant beatitudinem*: »qui saluent uniment (ep. 265)«. Alcuin a sans doute forgé lui-même quelques-uns de ces adverbess neufs⁵¹.

Passons sur des détails pour considérer deux catégories dont les unités sont plus délicates à classer, celles des idiotismes et du lexique. On rencontre des locutions neuves comme: *Misi quoque fratribus litteras, rogans, tu in praesentia uestra legantur*: »pour qu'elles soient lues en votre présence (ep. 169)«. Ailleurs, Alcuin écrit à Angilbert et lui demande de transmettre à Adalhard une lettre sous scellés: *Antonio itaque filio meo, fratri uestro, has litteras alias deprecor, ut quam citissime, clausa cartula, sicut est, deprecor, ut dirigas. Quia, si discincta ueniat in praesentia illius, uilescat apud eum*: »car si jamais elle parvenait décachetée en sa présence... (ep. 221)«. Alcuin informe Paul, patriarche d'Aquilée, que la reine Liutgarde lui a envoyé deux bracelets d'or. Par précaution, il précise le poids des objets: *Illa duas direxit armillas auri ... pensantes XXIII denarios minus de noua moneta regis quam libram plenam*: »La reine a envoyé deux bracelets d'or pesant à vingt-trois deniers près la livre, en provenance du nouvel atelier monétaire du roi (ep. 96)«. Nous sommes en présence d'un accusatif d'estimation dont la genèse et le développement, étudiés par Dag Norberg (Syntaktische Forschungen auf dem Gebiete des Spätlateins und des frühen Mittellateins, Uppsala 1943, p. 103) ont abouti aux idiotismes encore en usage aujourd'hui. Autre particularité: *Agnoscere si sancti Pauli causa ad profectum fieri possit*: »Savoir si la cause de saint Pierre peut être traitée utilement (littéralement, à profit – ep. 150)«. Il s'agit dans cette lettre sans doute des difficultés de Léon III, récemment élu, face à la noblesse romaine (L. Halphen, Charlemagne et l'empire carolingien, Paris²1968, p. 112–113). Sur le romanisme *ad profectum*, on se reportera au FEW. L'expression *ad nostrum profectum* (»à notre profit«) apparaît en 768 dans un capitulaire de Pépin (d'après le Niermeyer). Elle fait encore partie de la langue littéraire du temps de Calvin (E. Huguet, Dictionnaire de la langue française du XVIème siècle, Paris 1965); *Duo et duo et duo faciunt sex*: »deux et deux et deux font six (ep. 143)«. C'est l'expression française d'aujourd'hui. Rappelons que le latin classique

51 Pour la formation des adverbess romans à partir du syntagme adjectif + *mente*, VÄÄNÄNEN, Introduction, par. 201; MEYER-LÜBKE, Grammaire, t. II, par. 619–620.

employait dans ce cas le distributif et le verbe *esse*, *bis bina sunt quattuor* (A. Ernout, *Syntaxe*, par. 204–205); *Multiplia decem per decem*: »multiplie dix par dix (ep. 120)«; *Tunc uidelicet uidebit facie ad faciem quod nunc per speculum in aenigmate considerat*: »alors évidemment il verra face à face ce que maintenant il ne perçoit que confusément à travers un miroir (ep. 121)«. Outre l'idiotisme roman, le syntagme nominal est ici un cas d'accusatif absolu, d'après Dag Norberg (*Syntaktische Forschungen*, p. 87–96. La tournure *per uices* est très souvent attestée: ep. 154; 229 (p. 373, 1.37); 249 (p. 402, 1.26); 279 (p. 436, 1.11). La traduction en est »parfois«, dont nous avons ici l'étymon (sur l'origine et le développement de cet adverbe, on se reportera au FEW). La liste de ces traits peut aisément s'allonger. Le texte alcuinien rappelle donc par moment et toutes proportions gardées celui du formulaire de Marculf où des vulgarismes de ce type trouvent leur place à côté de séquences plus correctes, sous la plume d'un moine (A. Uddholm, *Formulae*, p. 229–232).

Cette impression sort renforcée d'une lecture du vocabulaire. On rencontre notamment les mots *caballus* et *caballicare*, qui prennent volontiers la place des termes classiques. *Sella* prend le sens de »selle«. *Portare* se substitue largement à *ferre*. C'est le cas en ep. 230: *Misi tibi sellam qua ego caballicare solitus sum ... caballum quoque qui portaret sellam*: »Je t'ai envoyé la selle sur laquelle j'ai eu l'habitude de chevaucher et aussi mon cheval pour la porter«. La lettre 173 présente en quelques lignes quatre occurrences de *portare*: *portare audiui*, *portauit primum*, *crucem portauit*, *crucem portare*. Or, Alcuin commentait le texte biblique, *Qui uult post me uenire, tollat crucem suam et sequatur me*. Il avait donc tout à fait en tête le verbe classique au moment de dicter. En fait, n'était l'orthographe latine, notre auteur a ici un vrai réflexe de glosateur. *Desinere* cède la place à *cessare*: *In Francia seminare non cesso*: »Je ne cesse pas de semer en France (ep. 121)«; *Non cesses semen salutis seminare*: »ne cesse pas de semer la semence du salut (ep. 173)«. Ne voit-on pas enfin apparaître dans un poème les mots *clocca cocorum*? *Sed resonet nobis bona clocca cocorum*: »mais que résonne pour nous la bonne cloche que sont les coqs (carm. 108)«. Le mot latin classique se trouve donné en titre (*Ad campanam*). Alcuin s'est amusé à introduire très consciemment deux mots neufs. *Cocus*, dont l'étymologie est discutée (FEW, lemme Kōk), serait une onomatopée, dont la première attestation est du VI^e siècle (*lex salica*). Le terme *clocca* serait, lui, d'origine irlandaise et aurait été apporté en France et en Italie par des moines irlandais. Il apparaît en effet au VII^e siècle dans la *Vita Columbae* et reparait ensuite dans le capitulaire de 789 (*ut cloccae non baptizentur*), ainsi que dans deux lettres de saint Boniface (Du Cange, *Glossarium* et FEW). Ce sont donc deux mots appartenant à la langue populaire qui trouvent ici leur place. Une étude exhaustive dépasserait les bornes de notre exposé. Ajoutons simplement quelques idiotismes: *Dimittamus eas perire*: »laissons les périr (ep. 145)«; *Fac illi bene*: »fais lui du bien (ep. 194)«; *Episcopus multum ardet super nos*: »l'évêque moult ard sur nous – est très enflammé à notre sujet (ep. 248)«; *Desiderans te multum uidere*: »désirant moult te voir (ep. 194)«, etc...

IV – Interférences et superstrat linguistiques

Cet échantillonnage nous semble déjà suffisant pour conclure que le style et la langue d'Alcuin ne laissent pas d'être beaucoup plus perméables qu'on ne l'aurait cru a priori à la langue parlée familière et à ses vulgarismes. Quelle est la provenance de ceux-ci? La question, difficile, sera peut-être résolue par éliminations. On écartera d'abord en effet l'hypothèse d'un substrat »germanique«⁵². Certes, l'attachement d'Alcuin à son pays natal est indiscutable. Il n'est pas tout à fait exclu que Charlemagne et lui n'aient trouvé un moyen de compréhension, sinon de

52 Sur les concepts de substrat, superstrat, adstrat, Pierre BEC, *La langue occitane*, Paris 1973, p. 16–24 et Kurt BALDINGER, *La formación de los dominios lingüísticos en la península ibérica*, Madrid 1971.

communication dans leurs dialectes respectifs⁵³. Il est possible qu'un travail de recherche spécifique montre chez lui des traces de germanismes (peut-on parler déjà d'anglicismes?). Pour effectuer quelques contrôles, nous nous sommes servis des manuels classiques d' A. Jolivet et F. Mossé⁵⁴. Charlemagne parlait un dialecte francique (carte, p. 20). A York, Alcuin parlait le Northumbrien (p. 18, fig. 1). L'un comme l'autre dialecte ignoraient au début de leur histoire, par exemple, le passé composé. Le vieil Anglais ne connaissait que des prétérites (faibles ou forts – Manuel, par. 119–122). C'était le cas du vieil Allemand (Manuel, par. 135–138), qui se donnera plus tard un passé composé (par. 192). L'influence de ces deux langues – même sous forme dialectale – est donc exclue, à quelque titre que ce soit, en ce qui concerne les morphèmes de type *habeo* + participe passé (passif). Pour le futur, le vieil Anglais ne possédait pas de forme spécifique (par. 93,2 et 170). Quand il vint à en créer une, elle fut de structure absolument différente de celle de type roman. La situation fut la même en vieil Allemand (par. 109 et 188). Alcuin appartient à la période du vieil Anglais⁵⁵. Ces considérations suffisent à laisser de côté, dans le cadre des tournures que nous avons relevées, une influence significative de sa langue maternelle. Jusqu'à présent, il ne s'est présenté qu'un seul domaine où l'influence d'un tel substrat sur la langue parlée sur le continent ait pu être soutenue, celui de la phonétique et de la phonologie. Mais cette thèse est très controversée; de plus elle ne touche nullement au genre de vulgarismes que nous avons relevés⁵⁶. Les traits de rusticité chez Alcuin correspondent trop à une évolution de type romain et roman pour qu'une telle hypothèse résiste longtemps à une analyse critique.

Ces traits de rusticité ne se laissent pas non plus réduire à des apports dus à la langue de la bible. Le travail ancien, parfois dépassé, mais précieux par son exhaustivité d'H. Ronsch nous a permis de faire les comparaisons nécessaires. Que ce soit dans le cas du passif, du prétérite (p. 286–289) et surtout du futur (p. 290–294), il n'offre pas de rapprochements convaincants. Les conclusions ne sont guère changées par un report aux analyses plus récentes d'E. Vineis et de G. Q. A. Meershoek⁵⁷. Les éléments empruntés à la langue des Pères ne rendent pas non plus compte du phénomène. En effet, la langue écrite par Alcuin est modelée, c'est un point acquis, moins par les guides classiques que par le *stylus patrum*. Mais les tours de type nettement roman présents chez notre auteur sont trop sporadiques chez les Pères pour rendre compte de leur relative abondance chez celui-ci. L'écriture de Bède n'atteste pas, surtout dans les domaines critiques du parfait, du passif, du futur et de l'article démonstratif, de phénomènes aussi importants que chez Alcuin. L'estimation et la comparaison devraient-elles être pondérées différemment en cas de comparaison avec des œuvres de registre moins littéraire? Mais rien ne dit qu'Alcuin ait été lecteur assidu des traductions latines d'Oribase! Et de toute manière l'*Oribasius latinus*, édité et étudié par H. Mørland, ne présente que rarement des romanismes du

53 Cf. Anker Teilgaard LAUGESEN, La civilisation germanique au VIII^e siècle, dans: *Settimana* 20, Spolète 1973, p. 659–689.

54 André JOLIVET et Fernand MOSSÉ, Manuel de l'Allemand du Moyen Age, Paris 1942; Fernand MOSSÉ, Manuel de l'Anglais du Moyen Age des origines au XIV^e siècle. I – Vieil Anglais, Paris 1945.

55 En ce qui concerne la situation socio-linguistique d'Alcuin, cf. Arno BORST, *Der Turmbau von Babel. Geschichte der Meinungen über Ursprung und Vielfalt der Sprachen und Völker*, II–I, Stuttgart 1958, p. 484 sqq. (*Die karolingische Kultur*), et Philippe WOLFF, *Les origines linguistiques de l'Europe Occidentale*, Toulouse² 1982.

56 C'est la thèse de Walter VON WARTBURG, *La fragmentation linguistique de la Romania*, Paris 1967. Pour les controverses, mise au point de Bodo MÜLLER, *La bi-partition linguistique de la France. Mise au point de l'état des recherches*, dans: *Revue de linguistique romane* 35 (1971) p. 17–30, et observations très critiques de Veikko VÄÄNÄNEN, *Le problème de la diversification du latin*, dans: *Recherches et récréations latino-romanes*, Naples 1981, p. 43–44 et n. 23.

57 Hermann RONSCHE, *Itala und Vulgata. Das Sprachidiom der altchristlichen Itala und der katholischen Vulgata*, Marburg 1869; Eugenio VINEIS, *Studio sulla lingua d'Itala*, dans: *L'Italia dialettale* 34 (1971), p. 137–248; G. Q. A. MEERSHOEK, *Le latin biblique d'après saint Jérôme*, Nimègue-Utrecht 1966.

type sur lequel nous avons fait porter notre attention chez Alcuin⁵⁸. C'est le cas notamment de la constitution du futur en *habere* + infinitif, très significative à nos yeux (p. 144–145 de l'étude sur la langue). Les mêmes remarques s'imposent à propos de Palladius⁵⁹. Alcuin lisait sûrement bien plus rarement qu'Augustin ou que Grégoire I la *Peregrinatio ad loca sancta*.

En outre, le point des recherches faites dans le cadre de la protohistoire des langues romanes pour chacune des catégories grammaticales considérées précédemment a assez montré par défaut d'occurrences l'état lacunaire des phénomènes de romanisation dans la langue des Pères. Il ne faut pas de plus perdre de vue que la réforme des études, si chère à notre auteur, avait pour but de purifier l'expression écrite et orale si dégradée dans les textes d'époque mérovingienne. Pourquoi donc de telles tournures, qui devaient en principe être écartées du registre alcuinien, apparaissent de manière abondante et naturelle dans son écriture? Les correspondances les plus évidentes concernent en fait les vulgarismes relevés chez lui et les romanismes, tels qu'on les reconstitue à la phase initiale des langues romanes: ces deux catégories se superposent aisément. Cette constatation suscite certes quelque étonnement. Elle suppose en effet que l'écriture d'Alcuin n'ait pas laissé – par périodes et en des circonstances précises – d'être influencée par une langue parlée et écrite qui soit sous l'emprise directe des parlers romans archaïques. Cela pouvait déjà être quelque peu le cas sur l'île: les échanges avec le continent ne se sont que rarement interrompus. Des continentaux parvenaient en Angleterre; des insulaires se rendaient sur le continent. Les codes linguistiques ne fonctionnaient pas en milieu étanche. Mais il est plus vraisemblable que l'influence décisive soit venue des contacts personnels directs de notre auteur avec les locuteurs du continent, lorsque ce dernier s'y est rendu et y a vécu, en somme, le tiers de son existence. S'est-il imprégné directement de ces tournures? Ou bien le contact avec un milieu romanophone l'a-t-il incité à multiplier des *modi dicendi* qui n'avaient qu'une place très mesurée dans les textes de ses modèles? Quelle que soit l'interprétation retenue (imprégnation directe ou perméabilité accrue), on ne peut écarter l'hypothèse d'une pression réelle exercée sur l'outillage stylistique et linguistique de notre auteur par le *sermo quotidianus* lui-même très sensible aux structures de la langue parlée populaire, c'est-à-dire aux proto-romans de France et d'Italie essentiellement⁶⁰. Nous sommes donc en présence d'un phénomène non de substrat, mais de superstrat. A partir du troisième quart du VIII^e siècle, Alcuin a débarqué sur le continent et est entré en contact personnel et direct avec les *potentes*, mais aussi avec des locuteurs appartenant aux populations romanophones. La rusticité ambiante a ainsi influencé la langue parlée, puis écrite par notre voyageur⁶¹.

Objectera-t-on que si celui-ci n'a pu expurger sa prose d'apports rustiques ponctuels qui échappaient au filtre de sa grammaire, il aurait, par une sorte de compensation, purifié son texte de manière à en exclure, à défaut de tous les éléments morpho-syntaxiques et autres unités restreintes, une syntaxe franchement romanisante? En d'autres termes, est-ce que le phrasé d'Alcuin, l'allure générale de son énoncé, démentirait cette impression de rusticité passagère que nous venons de dégager? Remarquons d'abord que c'est pour mieux instruire notre dossier que nous avons distingué des unités étroites et des unités larges. Car ces pièces rusticiantes

58 Henning MORLAND, *Oribasius latinus* (éd.), Oslo 1940; ID., *Die lateinischen Oribasius – Übersetzungen*, Oslo 1932.

59 Cf. SVENNUNG (voir n. 45).

60 Alcuin a surtout séjourné dans ces deux pays en dehors de son sol natal: MANITIUS, *Geschichte*, p. 173–177 et KLEINCLAUSZ (voir n. 11).

61 Nous avons étudié les situations de communication orale directe d'Alcuin d'après ses propres œuvres dans notre travail en cours: *Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident latin*. Une situation semblable a été reconnue dans l'Espagne du VII^e siècle par FONTAINE (voir n. 14), t. III, p. 1166, qui souligne à propos de la langue isidorienne: «De ce latin parlé dans la Bétique des VI^e et VII^e siècles, les infiltrations dans sa langue écrite, même celle qu'il voulait la plus châtiée, sont plus nombreuses... Ces »infiltrations« sont le signe d'une pression exercée, et donc d'un contact réel, entre les divers registres contemporains de ce latin...»

s'intègrent par moment à un rythme de phrase continu qui est à nos yeux la reproduction fidèle de l'«Umgangssprache». Autrement dit, il convient d'aller au terme de notre observation et de lire par moment cette prose latine altimédiévale en décelant sous le vêtement traditionnel le mouvement d'un phrasé roman. La bibliographie n'est pas riche en ce domaine. Les travaux de Dag Norberg (cités supra) concernent plutôt la morphologie. Nous avons employé à titre provisoire les définitions proposées par le travail pionnier de F. Charpin sur «L'idée de phrase grammaticale et son expression en latin», Paris 1977. Sur ce problème de phrase, de syntaxe et de phrasé stricto sensu, on y trouvera des définitions utiles: «La syntaxe spécifie quels sont les blocs de morphèmes susceptibles de se présenter à l'intérieur d'autres blocs de morphèmes (Introduction, p. 17)» et «La phrase est fondamentalement une réalité syntaxique... L'énoncé est donc essentiellement une séquence de morphèmes grammaticalement ordonnés (p. 16)». L'application de ces concepts a permis à l'auteur de parvenir à des conclusions éclairantes sur l'évolution de la structure de la phrase en latin tardif: Chez saint Augustin, «l'ordre des mots n'est plus déterminé que par l'ordre du message (p. 463)». Ce changement de phrasé serait l'indice d'une modification importante des structures du latin, qui laisserait apparaître ainsi une première évolution vers les formes romanes. Or, cette transformation n'était guère sensible ni au niveau phonétique (l'orthographe est correcte), ni morphologique (la grammaire est respectée). L'ordre des mots du très ancien français a également été comparé à celui de la Vulgate par J. Herman qui s'est appuyé sur des fragments de traduction pour étudier les différents énoncés de ces deux langues. La lecture de ce travail aide à mieux se rendre compte de la mesure dans laquelle le latin tardif écrit et le très vieux roman écrit se ressemblent et se distinguent par leur énoncé. En revanche, le livre récent de T. Janson sur la prose rythmée en latin médiéval ne concerne que le *cursus* et n'est donc que de peu d'utilité pour notre recherche. Les travaux de défrichage à faire en ce domaine restent donc majeurs; or ils devraient apporter quelques clefs au problème de la transformation du latin tardif en proto-roman, comme l'avait déjà suggéré H. F. Muller⁶².

Il y a lieu de distinguer entre des propositions pararomanes enchâssées dans des phrases latines de registre pur, des phrases entièrement para-romanes incluses dans des paragraphes latins de registre pur et des groupes de phrase où les latinismes surnagent de justesse. Un classement par grandes catégories syntaxiques est en outre à envisager. Mais ce travail d'analyse a le grand inconvénient de faire perdre au lecteur l'impression générale que ne peut manquer de produire sur lui l'énoncé de ces exemples, à partir du moment où il a accepté de suivre notre point de vue. Nous bornons ici à ce qui nous semble être le noyau de ces phénomènes, les lettres adressées par Alcuin à Arn de Salzbourg. L'émotion, la hâte ou on ne sait quelle familiarité d'Alcuin avec ce grand ami provoquent une telle libération des sentiments que la prose alcuinienne y laisse sourdre très souvent avec abondance un *sermo* tellement *simplex* qu'il frôle le *sermo uulgaris*. Deux lettres écrites aux environs de l'an 800 sont les plus significatives. Alcuin y use au commencement d'une écriture un peu contournée. Puis le style se détend, l'expression devient plus allègre et il s'y lit alors des phrases comme:

Multas habemus curiositates de fide catholica: «Nous avons beaucoup de curiosités au sujet de la foi catholique (ep. 193)»;

Tempora sunt periculosa et tribulatio super tribulationem aduenit: «Les temps sont périlleux et il nous arrive épreuve sur épreuve (ib.)»;

Populus in egestate, principes in labore, Ecclesia in sollicitudine, sacerdotes in querelis, omnia turbata sunt: «Le peuple est en dénûment, les princes en peine, l'Eglise en souci, les prêtres en conflit, tout est troublé (ib.)»;

62 Joseph HERMAN, Recherche sur l'ordre des mots dans les plus anciens textes français en prose, dans: *Acta linguistica Academiae Scientiarum Hungaricae* 4 (1954) p. 69-93 et 351-379; Tore JANSON, *Prose rhythm in medieval latin*, Stockholm 1979; MULLER, op. cit., et ID., *L'époque mérovingienne, Essai de synthèse de philologie et d'histoire*, New York 1945.

Nam medio Maio ... ad palatium esse arbitror, secundum quod dominus rex demandavit nobis: »Car, Mi-Mai, je pense être au palais, selon ce que le seigneur roi nous a demandé (ib.)«; *Felix ... habet iuratum venire ad dominum regem rationem reddere:* »Félix a juré de venir auprès du seigneur roi rendre raison (ib.)«;

Ego uero uernaculus sanctae Dei Ecclesiae uobiscum stare habeo: »Mais moi, domestique de la sainte Eglise de Dieu, je resterai avec vous (ib.)«;

Semper uobiscum fuit, bonam habuit uoluntatem et humilitatem, seu in seruitio Dei, seu in lectionis studio: »Il fut toujours avec nous; il eut bonnes volonté et humilité, soit en service de Dieu, soit en étude et lecture (ib.)«;

Saluta, obsecro, omnes fratres uestros in pace et caritate: »Salue, je t'en prie, tous nos frères en paix et en charité (ib.)«.

Dans la seconde lettre, on lit:

Venit enim ... mihi epistola uestra cum muneribus et ego hanc scripsi, desiderans te multum uidere: »Votre lettre est venue à moi avec les cadeaux et moi j'ai écrit celle-ci, désirant beaucoup te voir (ep. 194)«;

Iam ... medio mense Maio apud regem cogito esse, quia Laidradus filius noster adducere habet Felicem illum cum quo nobis sermo contentionis est: »Je pense être mi-Mai auprès du roi parce que notre fils Laidrade amènera ce Félix avec lequel nous nous affrontons (ib.)«;

Si tibi causa oportuna fiat, multum desidero ut te habeamus praesentem quia multum tecum habeo conferre quae per chartam propter infidelitatem portantium nolo indicare: »Si jamais tu en as l'occasion, je désire fort t'avoir présent, parce que j'ai à discuter avec toi de beaucoup de points que je ne veux pas indiquer par charte à cause de l'infidélité des porteurs (ib.)«;

Tuum est praedicare, non pugnare, pacificare, non discordare, reuocare ad uitam, non in mortem mittere: »Il te revient de prêcher, non de battre, de pacifier, non de perturber, de rappeler à la vie, non de mettre à mort (ib.)«;

Et Magnum meum saluta et fac illi bene. Bonus est enim frater ... Et omnibus fratribus ecclesiae sancti Roberti facias bene. Et saluta omnes in nomine Albini: »Et salue mon cher Magnus et fais lui du bien. C'est en effet un bon frère ... Et fais du bien à tous les frères de l'église de saint Robert. Et salue les tous au nom d'Albinus (ib.)«.

Toutes ces phrases présentent les caractéristiques d'un phrasé de type roman. Notre traduction a été établie dans le but de souligner cette observation. Nous faisons appel en outre à la compétence (au sens générativiste du terme) du lecteur pour apprécier le caractère pararoman du phrasé présenté par ces textes. A la vérité, nous avons été tenté de proposer des traductions imitant l'ancien Français, comme F. Brunot le fit dans sa présentation des serments de Strasbourg (Histoire, t. I, p. 144) où il en offre une reconstitution en latin classique, en latin parlé (vers le VII^e siècle!), en Français du XI^e siècle ... L'impression globale est très importante. L'écart rythmique entre ces phrases dictées par Alcuin et ces phrases de même teneur, qui seraient rédigées en ancien Français, par exemple, même approximatif, serait très souvent minime. Pour assurer une plus grande rigueur à notre constatation, il faudra peut-être appliquer à ces textes des méthodes de comptage⁶³. Mais la superposition de cette écriture alcuinienne à des idiotismes romans avait déjà laissé apparaître des points de contact suffisamment denses pour accorder confiance à ces derniers relevés. C'est le lieu de rappeler avec netteté qu'il faut prendre garde à ce que les zones de contact entre le latin tel qu'il est là écrit par Alcuin et le très ancien Français, étaient plus étendues, dans la mesure où les grammaires historiques que nous consultons sur celui-ci, reposent essentiellement sur des monuments écrits plus tardifs. Rien n'exclut, en outre, la possibilité que ce VIII^e siècle, mi-mérovingien, mi-carolingien, n'ait été

63 Inspirées peut-être par la dialectométrie, cf. J. SEGUY, La relation entre la distance spatiale et la distance lexicale, dans: *Revue de linguistique romane* 35 (1971) p. 335-357; et ID., La dialectométrie dans l'atlas linguistique de la Gascogne, dans: *ibid.* 37 (1973) p. 1-25. Hans GOEBL, Eléments d'analyse dialectométrique (avec applications à l'ALS), dans: *ibid.* 45 (1981) p. 349-420.

une période critique dans le passage du latin parlé tardif au proto-roman⁶⁴. Si ces deux ajustages sont effectués, il est net alors que le champ d'interférences entre cette *lingua simplex* ici maniée avec alacrité par Alcuin et la *lingua romana rustica* proprement dite était certainement intense. Invitons à deux rapprochements pour soutenir notre propos.

Un d'amont: les textes parodiques ajoutés à un manuscrit de la loi salique, copié vers la fin du VIII^e siècle à Tours; un d'aval: le texte roman des serments de Strasbourg. La parodie nous donne une imitation du latin juridique sous le vêtement légèrement latinisé de laquelle on reconnaît, bien net, le phrasé roman. On y lit en effet, dans l'étude publiée par G. A. Beckmann (n. 158), des phrases comme: *Ipsa cuppa frangant la tota// ad illo bottiliario frangant lo cabo // ad illo scancio tollant lis potionis//*: »la coupe même, qu'on la brise en entier// au bouteiller, qu'on brise la tête // à l'échanson, qu'on enlève les boissons«; *Et si quis homo aut in casa aut foris casa plena botilia abere potuerit// ... in cuppa non mittant ne gutta*: »si quelqu'un, chez lui ou hors de chez lui, a pu avoir une bouteille pleine//... qu'on ne lui verse pas une goutte d'eau dans sa coupe«. Le texte de Nithard, de son côté, quel que soit le statut dialectal qu'on lui attribue, donne lui aussi une image de ce phrasé. La présentation et le commentaire du texte sont dans F. Brunot (Histoire, p. 142–146, avec fac-similé du manuscrit). Le cadre historique est décrit par L. Halphen (Charlemagne, p. 265–270). Sur le rapport graphie/phonie des serments, la bibliographie, diluviale, dépasse l'objet de notre étude. Disons simplement que nous suivrions plus volontiers les thèses de F. Lot qui proposa une interprétation socio-historique d'après laquelle la langue des serments aurait été volontairement supra-dialectale et de G. de Poerck qui accordait un certain crédit à la graphie des scribes⁶⁵. Le phrasé roman, de toute manière, n'est qu'indirectement concerné par ces problèmes d'orthographe. Le texte étant aisément accessible, citons seulement: *d'ist di en avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo in aindha et in cadhuna cosa ...*: »de ce jour désormais, autant que Dieu m'en donne le savoir et le pouvoir, je sauverai mon frère Charles que voici avec mon aide et en toute chose«. La conjonction de subordination *in quant*, héritée du latin impérial, n'est pas un pur latinisme, puisqu'elle a survécu dans diverses langues romanes⁶⁶. Menons ces rapprochements à leur terme. Si l'on délatinise les mots attestés dans la parodie, c'est-à-dire si on les dépouille de leur parure orthographique (approximative), on saisit un reflet du roman de cette époque. Si, procédant à la manœuvre inverse, on latinise légèrement les phrases des Serments, on retrouvera un latin apparenté à ce latin parodique. Les deux écritures coïncident donc dans une proportion importante. Elles permettent de deviner ou d'entrevoir le parler roman qui les sous-tend. Le fragment dit de Valenciennes, étudié par J. Herman (Recherches, p. 71–73), plus tardif d'un siècle que les Serments, mais plus long, donne en un rythme homogène la »respiration« du très vieux roman de France. Regardons maintenant les phrases d'Alcuin que nous venons de prendre en exemple. Donnons-nous la peine de les lire en les délatinisant, autrement dit en adoptant une prononciation que les rende semblable aux textes des Serments: si imparfaite que soit cette superposition, elle montre nettement qu'Alcuin s'exprime, soit par instant, soit par périodes, en une langue imprégnée par le phrasé roman. Ce n'est assurément pas là un échantillon de la langue parlée populaire. Mais c'en est au moins une image, au sens où cette expression est employée par P. Zumthor⁶⁷. Cette constatation nous permet de poser l'hypothèse suivante: Alcuin, à certains moments, produit un latin qui par ses caractères laisse voir indirectement, mais clairement, le

64 Voir les remarques de Georges SANDERS, Le remaniement carolingien de la Vita Bathildis mérovingienne, dans: Mélanges offerts à B. de Gaiffier et à B. Halkin, dans: Analecta Bollandiana 100 (1982) p. 411–428.

65 Ferdinand LOT, Le dialecte roman des serments de Strasbourg, dans: Romania 65 (1939) p. 145–163; Guy de POERCK, Les plus anciens textes de la langue française comme témoins de leur époque, dans: Revue de Linguistique romane 27 (1963) p. 1–34.

66 R. IORDACHE, In quantum, in tantum. Locuciones del latin imperial. Survivencias en los idiomas romances, dans: Helmantica 32 (1981) p. 305–335.

67 Paul ZUMTHOR, Langue et techniques poétiques à l'époque romane, Paris 1963, p. 159.

passage final du latin au roman. Ce phrasé alcuinien constitue justement le chaînon manquant entre un phrasé purement latin et un phrasé purement roman.

Insistons sur la nécessité de bien distinguer des plages chronologiques. Le manuscrit de Valenciennes nous donne un très vieux roman de la mi-X^e siècle; les Serments, de la mi-IX^e siècle. Le texte parodique suggère la phase proto-romane de la mi-VIII^e siècle. C'est dans cette coulée chronologique qu'il convient de replacer l'écriture alcuinienne. Rappelons en outre que le Français du XVI^e siècle n'est plus celui du XIII^e, ni celui-ci identique au Français d'avant l'an mil; que le latin archaïque diffère du latin impérial, etc... Le phrasé roman est à la fois masqué par l'écriture et révélé par celle-ci. Le style et la langue d'Alcuin, si particuliers par conséquent dans les passages soulignés par notre étude, appartiennent donc à l'histoire de la constitution si difficile des *scripta* romanes⁶⁸. Certes la graphie du maître demeure rebelle à toute adaptation phonétique et, de ce côté-là, elle est en réaction contre le devenir linguistique. Mais sa caractérisation change profondément pour qui considère les autres domaines de la langue. Par moment, sous le masque de la culture latine, apparaît une autre manière de dire fondée sur l'*usus rusticus*.

V – La tentation du romanisme

Avant de tirer quelques leçons de ces observations, il convient d'en limiter la portée. Nous manquons trop de travaux sur la langue et le style des auteurs latins de cette époque⁶⁹. De ce fait, toute enquête ponctuelle comme la nôtre pêche un peu par manque de données comparatives. Mais, inversement, tout regard panoramique oblige le chercheur à se borner à des observations superficielles. Il fallait donc sortir de ce dilemme et, croyons-nous, si nos conclusions sur ce *stylus alcuinianus* sont certes susceptibles de recevoir des corrections et d'être rééquilibrées en fonction d'autres repères, l'idée générale en est convenablement assurée, d'autant plus que nos listes d'exemples ne sont pas présentées ici de manière complète. Et l'étude des registres stylistiques et linguistiques fondée sur une superposition des phrasés (proto-roman//latin parlé tardif) mérite assurément d'être poursuivie.

Il apparaît donc un certain divorce entre la théorie et la pratique du style et de la langue chez Alcuin. Celui-ci est officiellement tourné vers un passé en partie idéalisé, surtout sur le plan culturel. Il en a le goût et à ce titre exerce sa volonté à poursuivre et à retrouver les anciens canons formels chez les bons auteurs latins du temps de l'Empire Chrétien. De ce fait, même si cela est un peu le résultat d'un jeu de société (mais il est révélateur que ce jeu puisse avoir lieu), il prend une distance certaine par rapport au concept de rusticité. Il ne fait plus son affaire. Quand il feint d'être victime de sa prétendue rusticité, il donne à comprendre combien il a le goût de l'urbanité, de la vraie connaissance littéraire, comme le prouvent ses déclarations et son œuvre pédagogique. Il revivait ainsi une partie des tensions qui firent tant hésiter les Pères sur le choix d'une

68 A propos de la constitution d'une écriture adaptée à la transcription des langues neuves, D'Arco Silvio AVALLE, *Latino circa romanum e rustica romana lingua*, Padoue 1965; Maurice DELBOUILLE, *Réflexions sur la genèse phonétique des parlers romans*, dans: Cahiers F. de Saussure 23 (1960); Helmut LUEDTKE, *Die Entstehung romanischer Schriftsprachen*, dans: Vox Romanica 23 (1964); Oronzo PARLANGELI, *Tra latino »parlato« e romanzo »scritto«*, dans: Studi in onore di A. Corsano, Bari 1970; Francesco SABBATINI, *Dalla »scripta latina rustica« alle »scripte romanze«*, dans: Studi Medievali 9, 1 (1968); WRIGHT (voir n. 28).

69 Cf. Jacques FONTAINE, *La naissance difficile d'une latinité médiévale (500–744): mutations, étapes et pistes*, dans: Bulletin de l'Association Guillaume Budé, 1981, 4, p. 367–368 et Louis HOLZ, *Le retour aux sources de la latinité du milieu du VIII^e siècle à l'an mil, la latinité médiévale*, dans: ibid. p. 369–378. Pour la période post-carolingienne, vient de paraître Anita GUERREAU-JALABERT, *Abbo Floriacensis, Quaestiones grammaticales*, Paris 1982 (coll. ALMA), qui comprend une précieuse étude linguistique.

culture et d'un style dans le cadre de la pastorale⁷⁰. A y regarder superficiellement, son attitude théorique serait alors l'opposée de celle prônée par saint Augustin et par saint Grégoire, pour lesquels la grammaire ne devait être que la servante de l'expression chrétienne. Il y a cependant longtemps que les érudits ont remarqué combien cette doctrine apparemment intransigeante avait laissé la place à une pratique beaucoup plus souple où la tradition antique, sous sa forme de norme, jouait un rôle important⁷¹. Pris dans son ensemble, le comportement culturel d'Alcuin ressemble au leur. Une large partie de son écriture se nourrit certes d'une romanité énergiquement recouverte, au prix peut-être d'une raideur parfois sensible de l'expression. Mais, à côté de cela, on assiste chez Alcuin, à certains moments de sa vie, qui correspondent à des temps particuliers de son écriture, à l'apparition d'une langue et d'un style qui s'écartent très nettement des canons traditionnels, même pris dans le sens le plus large, c'est-à-dire tels que les Pères les ont offerts. Or, cette écriture fait écho à une parole plus spontanée et plus naturelle. Elle est par moment moins apprêtée, parle peut-être plus directement au lecteur. Celui-ci y reconnaîtra aujourd'hui l'empreinte de la langue parlée quotidienne dans la *Romania*. L'entendre semble avoir libéré par moment notre auteur des contraintes grammaticales anciennes. La pratique alcuinienne dément donc par moments sa théorie.

Pouvait-il accepter de manière consciente les conséquences nécessaires de cette contradiction sporadique, autrement dit admettre la fin de la latinité et créer une grammaire neuve fondée sur la langue commune? Certains, comme Dag Norberg (Manuel, p. 28-29) ne le croient pas. Y réussir aurait impliqué par rapport au temps des Pères un changement inouï du *»Sitz im Leben«*. C'est pourquoi cette part très vivante de sa création stylistique et de son adaptation linguistique apparaît sous un vêtement latin qui en cautionne l'introduction dans la langue écrite: elle y entre, mais masquée. La langue traditionnelle s'est trouvée artificiellement enrichie par des tournures qui trahissaient en fait ses propres structures. Par là même, il convient, on le voit, de nuancer les conclusions d'E. Auerbach et de R. Wright⁷². Pour l'un et l'autre auteur, la réforme linguistique carolingienne a représenté un refus complet de l'évolution historique de la vie langagière, tant du point de vue du style que du point de vue de la prononciation. Le latin, revenu à des formes classiques et à une prononciation disparue, se serait brusquement trouvé coupé de la vie réelle. Mais, comme nous le voyons ici, le maître d'œuvre lui-même de cette réforme a participé à la création d'une prose médiévale très vivante. Sa manière fut involontaire, certes et inconsciente sans doute, mais cette constatation indique que notre auteur a vécu parfois une sorte de débat stylistique et linguistique interne. Tout ne fut pas fermeture chez Alcuin. Sa langue et son style sont ainsi prêts par moments à s'ouvrir à des formes neuves, les plus vives de la société occidentale. Pour résumer en une formule, Alcuin, tout en combattant avec une énergie calculée la rusticité, qu'elle fût tourangelle ou d'ailleurs, s'est quelque peu laissé séduire et tenter par cette langue vivante naissant sur le territoire de l'ancien Empire. La tentation du romanisme est donc discernable chez lui. Elle contribue à faire d'Alcuin un personnage moins replié sur le passé qu'on ne l'aurait cru, moins enfermé entre ses murs claustraux et grammaticaux que ne l'aurait voulu sa propre règle, plus hésitant peut-être, et donc plus riche, puisque dans son écriture se devine cette lumière indécise entre le crépuscule du latin et l'aube des langues romanes.

70 Cf. Henri Irénée MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris 1965, p. 451-471; RICHÉ (voir n. 22) p. 119-139; REICHENKRON (voir n. 4) p. 86-146.

71 Voir, à propos de Grégoire I, Henri de LUBAC, *L'exégèse médiévale. Les quatre sens de l'écriture*, t. 1-2, Paris 1959, p. 53-77.

72 Cf. plus haut n. 5 et n. 28.